LA LIBERTÉ

50¢

Volume 76 n° 3 Saint-Boniface, du 14 avril au 20 avril 1989

Les marchés fleurissent en été

Les marchés de fermiers poussent comme des champignons au Manitoba: à Saint-Malo et dans 14 autres villages.

Voir page 6.

Le hockey mène à tout!

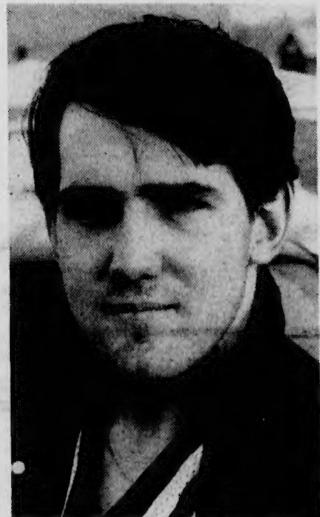


photo: Lucien Chaput

Daniel Chaput: de Sainte-Anne aux States.

Les talents de hockeyeur de Daniel Chaput, de Sainte-Anne, lui ont valu une bourse d'études aux États-Unis.

Voir page 14.

Des perturbations sur la route 75

Le doublement de la route 75 inquiète les résidants de Morris et rassure ceux de Saint-Jean-Baptiste.

Voir page 7.

Citation de la semaine

«Faut pas jouer sur le terrain des US! C'est comme au football: ils vont nous casser la gueule».

Quand il s'agit de défendre le cinéma canadien, Léo Dufault fonce dans le tas. Les cinéphiles plus pacifiques peuvent foncer au Cinéma 3 qui met à l'affiche neuf films québécois du 18 au 22 avril.

Voir page 10.

Inondations: du bon



Le canal de dérivation en 1979. Plein... Archives La Liberté

Les experts qui avaient prévu un dégel sans inondation ont dû ravaler leur orgueil: la Rouge va quitter son lit.

Ce ne sont pas les agriculteurs dont les terres seront inondées qui vont s'en plaindre. Comme l'explique l'agronome Philippe Sabourin de Saint-Jean-Baptiste: «Jamais le sol n'a été si sec. Et puisque la gelée n'est pas tellement descendue, l'eau devrait pénétrer et regarnir l'humidité du sol».

Une inondation occasionne-t-elle des délais côté semences? «Normalement, c'est encore surprenant, mais ça sèche assez vite après une inondation. Le retard serait peut-être de quelques jours, une semaine. Les fermiers prévoient être dans les champs d'ici la mi-mai», précise Philippe Sabourin.

Bernard BOCQUEL

D'autres informations en page 3

Faut-il torpiller Meech?

Les audiences entourant l'Accord du lac Meech ressemblent étrangement aux débats sur le libre-échange durant les dernières élections fédérales. Le côté émotif de la question est souvent présent. Une grosse majorité de Manitobains et de Manitobaines semble inquiète.

Les trois partis politiques du Manitoba y voient sans doute aussi une occasion de consolider leurs forces pour l'élection provinciale qui aura lieu lorsque le gouvernement minoritaire de Gary Filmon tombera. C'est ça la politique partisane.

Il n'y a pas de doute que la question n'est pas toujours facile à saisir dans son entier. D'autant plus que «les gens peuvent dire presque n'importe quoi parce que la question est complexe», affirme Léo Duguay, député fédéral de Saint-Boniface de 1984 à 1988 et grand défenseur de l'Accord.

«Notre tâche au Manitoba n'est pas simplement de demander l'opinion des gens de la province, mais de leur fournir les informations avec lesquelles ils pourront exercer un jugement éclairé», a indiqué Léo Duguay au Groupe de travail du Manitoba sur l'Accord du lac Meech le 6 avril.

Dans cet optique, on vous propose le pour et le contre de la constitutionnelle de 1987, mieux connue comme l'Accord du lac Meech.

Lucien CHAPUT

C'est à lire en pages 8 et 9.

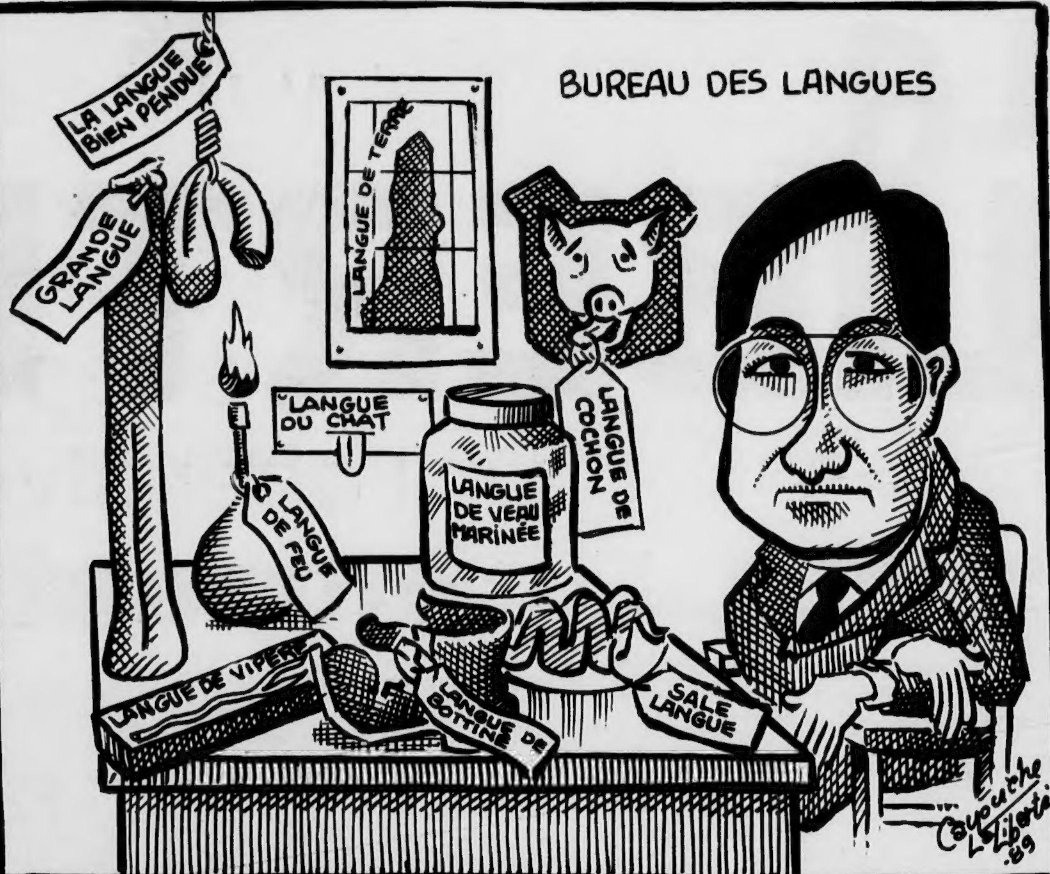


photo: Bernard Bocquel

Sucre à crème!

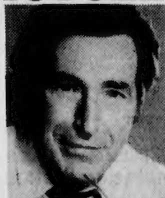
Les organisateurs de la Cabane à sucre à Saint-Pierre-Jolys ont gagné leur pari dimanche dernier, même si les érables n'avaient pas encore coulé à flots! En effet, il ne fait plus de doute que Saint-Pierre-Jolys va devenir la capitale manitobaine du sirop d'érable. Page 19.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Le Commissaire aux langues officielles a déposé son rapport annuel. Page 5.

CULTUREL



Raymonde Lacasse expose ses tableaux de femmes au CCFM. Page 13.

SPORTS

SOCIÉTÉ



Monique Daigneault explique l'Expo-Jeunesse. Page 22.

Le MANITOBA de A à Z

Au Manitoba

Logements: hausse et baisse

La construction de 358 nouveaux logements individuels a commencé à Winnipeg pendant les trois premiers mois de 1989. Ceci représente une augmentation de 15,5% par rapport à la même période en 1988. Cependant, le nombre total de mises en chantier a chuté de 6% à la fin du premier trimestre de 1989 à cause de baisses importantes dans la construction de logements collectifs.

Les anciens ministres se recasent

Les anciens ministres néos qui ont perdu leurs élections il y a bientôt un an commencent à se placer les pieds. Roland Penner, l'ancien procureur général du Manitoba, a été nommé doyen de la Faculté de droit de l'Université du Manitoba. Le mandat de l'ancien député de Fort Rouge, âgé de 64 ans, est de cinq ans. Il occupera son nouveau poste le 1er juillet 1989.

Au Canada

Les Francos manquent de lettres

D'après une étude réalisée par l'Institut canadien d'éducation des adultes pour la Fédération des francophones hors Québec, il y a deux fois plus d'analphabètes chez les francophones que chez les anglophones au Canada. L'étude qui a débuté en février 1988 sera rendue public en juin. Rappelons qu'une enquête menée par Creative Research-Southam News en 1987 avait révélé qu'il y avait 4,5 millions de Canadiens analphabètes au pays.

Le cholestérole coûte cher

Les provinces canadiennes pourraient épargner des «dizaines de millions de dollars» si les médecins arrêtaient de prescrire des tests du niveau de cholestérole à leurs patients qui ne sont pas dans la catégorie de risques élevés, a conclu un groupe de travail ontarien chargé d'étudier la question. En 1986-87, la province de l'Ontario a défrayé 13 millions de $ à des laboratoires privés qui avaient entrepris 1,8 millions de tests du niveau de cholestérole.

Et ailleurs

L'Institut Pasteur préfère l'anglais

L'attitude consistant à accepter que l'anglais soit la langue officielle des sciences alimentera sans doute plusieurs vives discussions lors du troisième Sommet de la francophonie au Sénégal en mai. La décision de l'Institut Pasteur de donner un titre anglais à sa revue scientifique, et de décourager la soumission d'articles rédigés en français, n'a pas été bien reçu au Québec et au Canada. Réaction d'Alain Decaux, ministre d'État frnaçais pour la Francophonie, à l'indignation canadienne: la décision de l'Institut Pasteur est «absurde». Mais le gouvernement français ne peut pas obliger une société privée à se comporter correctement.

La Rouge et la Souris vont quitter leur lit

Moncalm est prêt à repousser l'offensive des flots

Il n'y a plus de doute désormais: des inondations vont se produire le long des rivières Rouge et Souris dans les jours qui viennent. Mais les spécialistes affirment qu'elles n'auront pas l'ampleur des inondations de 1979.

Selon Alf Warkentin, du ministère des Ressources naturelles, seules la rivière Rouge *(et ses affluents)* et la rivière Souris sont assurées de connaître des inondations cette année.

Pour la vallée de la Rouge, on sait déjà qu'une bonne partie des terres situées entre Letellier et le nord de Morris vont se retrouver sous les flots. Un risque existe aussi au nord de Sainte-Agathe.

Alf Warkentin assure qu'aucun village n'est menacé *(Winnipeg non plus)* grâce à la protection des digues. Deux exceptions cependant: Dominion City, qui a mis en batterie son plan d'urgence, et Selkirk, au sud, où des inondations dues à la formation d'un barrage de glace se sont déjà produites en 1974 et 1979.



Archives La Liberté

Saint-Jean-Baptiste sous les flots, c'était en 1979. La situation est moins inquiétante cette année.

Du côté de la Souris, on s'attend à des inondations de terres agricoles entre la frontière américaine et la ville de Hartney. Rien à craindre, semble-t-il, pour le reste du Manitoba. Alf Warkentin précise même que les régions situées au nord de Brandon souffrent au contraire d'un problème de sécheresse.

Pourquoi ces inondations subites, alors qu'il y a quelques semaines, on prévoyait le calme plat? Walf Warkentin explique: «La neige, qui est tombée en grande quantité cet hiver, surtout aux États-Unis, a fondu beaucoup plus vite que prévu du côté de Fargo. En plus, il a beaucoup plu dans la région de Fargo ces deux dernières semaines».

Dans les coins particulièrement menacés de la vallée de la rivière Rouge, on se prépare à toute éventualité, comme le souligne Albert St-Hilaire, préfet de la municipalité rurale de Montcalm:

«Nous avons commandé 1 000 sacs de sables qui peuvent servir à boucher des calvettes ou à former des petites digues temporaires.

Nous avons également un plan d'urgence qui faciliterait l'organisation des secours en cas de besoin. Pour le moment, on ne prévoit pas de grosses pluies ou de tempêtes de neige, mais on ne peut jamais savoir ce que la nature réserve, et il faut être prêt à faire face à toutes les situations».

Albert St-Hilaire rappelle qu'en 1979, par précaution, le gouvernement avait exigé l'évacuation de milliers de résidants pendant plusieurs semaines, notamment à Saint-Jean-Baptiste, Morris et Rosenort. Mais Alf Warkentin affirme «qu'en aucun cas les inondations de cette années ne seront aussi graves que celles de 1979».

L.G.

Roger Lagassé veut succéder à Ed Broadbent

«Mes atouts? L'Ouest et le français»

Le premier candidat déclaré à la succession d'Ed Broadbent à la tête du Nouveau parti démocrate est un manitobain, Roger Lagassé, né à Sainte-Anne-des-Chênes il y a 32 ans. Nous l'avons rejoint en Colombie-Britannique où il enseigne depuis six ans.

● **Question:** ***Qu'est-ce qui vous a poussé à briguer la succession d'Ed Broadbent à la tête du NPD?***

Roger Lagassé: «Je milite dans le parti depuis plusieurs années et j'ai rencontré une fois une très vieille dame qui se consacrait entièrement à la cause malgré un handicap au pied qui la faisait souffrir énormément. Ce dévouement m'a frappé et je me suis dit que dorénavant je devrai aller toujours plus loin dans mon engagement. La veille dame a disparu il y a quelques temps dans un accident de voiture et je conserve toujours son portrait».

● **Question:** ***Quels sont vos atouts dans la course à la chefferie?***

Roger Lagassé: «J'en vois deux principaux. D'abord, je suis Canadien français et je crois qu'il est grand temps que le NPD se dote d'un chef canadien-français. Surtout si l'on cherche à faire une percée au Québec et parmi les francophones hors Québec, qui sont près d'un million».

«Le second atout, c'est le fait que je sois originaire de l'Ouest, où les néo-démocrates ont une bonne implantation et où la population se sent un peu négligée par le gouvernement fédéral. D'ailleurs, il y a déjà eu dans le passé des leaders néo-démocrates originaires de l'Ouest: Tommy Douglas et J.S Woodsworth».

● **Question:** ***Quelles doivent être les priorités du Nouveau parti démocrate selon vous?***

Roger Lagassé: «Mon programme comprend quatre grandes lignes: la démilitarisation, les problèmes écologiques, le développement économique pour tous les citoyens et les droits de la personne. Tous ces points devraient être des priorités pour le premier ministre du Canada, et notre pays devrait jouer un rôle leader sur la scène internationale pour les promouvoir».



Roger Lagassé a quitté le Manitoba en 1979 pour devenir enseignant en immersion à Calgary puis en Colombie-Britannique.

● **Question:** ***Vous n'êtes pas encore considéré comme un candidat officiel par le NPD. Comment comptez-vous y parvenir?***

Roger Lagassé: «La constitution du parti exige que je recueille 50 signatures de membres du parti dans différentes circonscriptions. Je dois recevoir les formulaires prochainement et je suis persuadé que je trouverai facilement les 50 signatures d'ici le 30 novembre, date du Congrès néo-démocrate qui se déroulera à Winnipeg».

«Le parti exige aussi un droit d'inscription de 2 500$ et j'ai déjà protesté contre cette disposition qui désavantage les candidats peu fortunés. Dès la fin de l'année scolaire, en juin, je vais me consacrer à ma campagne et entamer une tournée dans tout le Canada».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Le Commissaire voit très loin

Le Commissaire aux langues officielles pourrait tomber dans un piège facile lorsqu'il présente son bilan annuel de l'évolution du bilinguisme officiel au pays.

D'Iberville Fortier pourrait aisément se limiter à une longue complainte pour démasquer les lenteurs inexcusables de l'appareil bureaucratique fédéral, tout en donnant au passage quelques compliments, histoire de faire bonne mesure.

Mais l'ancien diplomate de carrière sait comment alterner la carotte et le bâton. Et après avoir vécu beaucoup de frustrations durant les 4 premières années de son mandat de 7 ans, D'Iberville Fortier n'allait pas laisser passer la chance magnifique que représente la nouvelle Loi sur les langues officielles. Cette Loi adoptée en septembre 1988, et qu'il a appelée de tous ses voeux trépidants depuis au moins deux rapports annuels.

Le Commissaire aux langues officielles, fort des responsabilités qui lui incombent, a donc décidé de tracer la route que devra suivre la nouvelle Loi sur les langues officielles, qui «répondra aux besoins prévisibles pour une bonne partie du XXIe siècle».

ÉDITORIAL

D'Iberville veut voir loin et haut: il propose un plan directeur, en une soixantaine de recommandations précises, de manière à «galvaniser les organismes fédéraux en vue de produire des résultats nettement améliorés». Un plan directeur qui a aussi le très grand avantage de permettre de mesurer les progrès, au fur et à mesure que les recommandations seront implantées par le fédéral.

Un plan qui est à la mesure des ambitions de la nouvelle Loi sur les langues officielles, qui va *(heureusement et évidemment)* bien plus loin que la Loi de 1969. Par exemple, la nouvelle Loi établit, clairement, la notion «d'offre active». C'est-à-dire l'obligation, pour la bureaucratie fédérale, de dire clairement aux clients que le service est disponible dans les deux langues.

La nouvelle Loi permet aussi de sanctionner les hauts fonctionnaires fédéraux qui ne bilinguisent pas correctement leurs bureaux. Toutefois, il y a un mais: une sanction n'est possible que si un client dont les droits n'ont pas été respectés porte plainte. Une plainte qui, dorénavant, pourrait avoir des conséquences pénibles pour la carrière d'un haut fonctionnaire récalcitrant.

Il n'empêche: la nécessité de devoir se plaindre pour faire progresser *(voire pour justifier...)* les services fédéraux bilingues n'est pas la meilleure manière d'expliquer à un francophone du Manitoba que ses droits sont identiques à ceux des anglophones.

Cela, le Commissaire aux langues officielles le sait très bien. C'est bien pourquoi un paquet de ses recommandations sont destinées à mettre un maximum de pression sur les ministères fédéraux chargés de promouvoir le bilinguisme *(Secrétariat d'Etat)* ou de développer les règlements précis de la nouvelle Loi *(Conseil du Trésor)*.

C'est bien pourquoi aussi, au-delà des succès et des piétinements, au-delà des longues phrases alambiquées aux subtilités toutes diplomatiques, il y a une bonne chose dans la publication du rapport annuel du Commissaire: la conviction que les minorités ont un allié sûr, déjà prêt à voir après la ratification de l'Accord du lac Meech:

«Notre vouloir-vivre collectif triomphera-t-il de nos différences? Il faudra d'abord une décrispation générale, puis de nouveaux efforts vers une meilleure réconciliation des droits et espoirs de la minorité et des aspirations de la majorité».

Pour y arriver, cependant, la seule Loi sur les langues officielles ne suffira pas, prévient D'Iberville Fortier. Les provinces devront faire preuve de leadership: «J'espère que le gouvernement canadien et les provinces s'entendront au cours d'une prochaine ronde de négociations constitutionnelles sur une formule visant à appuyer l'extension de services dans leur langue aux minorités de langue officielle».

Une manière compliquée de dire qu'un francophone ou un anglophone doit aussi pouvoir exister officiellement dans sa province. Le Commissaire aux langues officielles veut voir vraiment loin. Il sera intéressant de connaître ceux qui s'en plaindront.

Bernard BOCQUEL

LETTRES

Lettre ouverte au recteur de l'Université de Winnipeg

M. le rédacteur,

C'est en tant que Canadien français et Franco-Manitobain que je m'adresse personnellement à vous quant à l'opinion déconcertante de votre professeur de français Jack Dixon sur la langue canadienne-française qui a été récemment publiée dans le journal ontarien «Globe and Mail».

La lettre de protestation du président de la Société canadienne du français à l'Université, publiée dans le journal «La Liberté», m'a incité à répondre.

Tout d'abord, je tiens à indiquer que, sans être d'accord avec M. Dixon, on se doit de respecter toute opinion émise par autrui, qu'elle soit fondée ou non. La Charte canadienne des droits et libertés garantie la liberté d'expression.

Je trouve inacceptable que M. Dixon signe son opinion en tant que professeur de français auprès de l'Université de Winnipeg. Il me semble pour le moins outrageux qu'une institution aussi respectable que votre université soit associé à de telles grossièretés. Pour cela, au moins, vous devriez exiger des excuses et une rétraction publique de la part dudit professeur.

Ensuite, je trouve suspecte l'honnêteté académique d'un professeur qui se dit soucieux de l'étude de la littérature et de la culture françaises, qui préfère exprimer (en anglais et dans un journal ontarien) ses attaques pédantes entre la langue qu'il est chargé d'enseigner.

Enfin, je crains que la littérature et la culture françaises que prône le professeur Dixon ne représentent qu'une infime partie de ce que ces expressions reflètent. Car ni la langue ni la culture ne sont purement statiques. Elles sont les images d'un peuple vivant sous toutes ses formes, et même en France, le français est coloré de plus d'une centaine de patois régionaux qui reflètent chacun l'une des facettes du grand tableau qu'est la francophonie.

Je trouve regrettable que le professeur Dixon n'ait pas saisi l'âme de la langue qu'il doit enseigner.

Me Daniel Mathieu
Winnipeg
le 4 avril 1989

Clarifier la situation

M. le rédacteur,

J'aimerais faire le commentaire suivant au sujet de l'article sur la paroisse de Saint-Eustache paru dans votre journal du 9 mars dans la série Villages, intitulé «Les frères ennemis».

Comme fidèle lectrice de votre hebdomadaire, c'est non sans surprise qu'une telle manchette m'a sauté aux yeux. Je suis totalement en désaccord avec un tel titre.

L'école d'immersion de Saint-Eustache dessert une grande région y inclus Elie et Saint-Eustache. Dans ce contexte, il n'y a pas d'ennemi, il n'y a que des gens qui s'entraident. Comme dans tous les villages, il y a une certaine compétition, mais je ne vois pas l'intérêt de pousser cette idée à l'extrême.

Mon principal souci en ce moment est de clarifier la situation existante et de ramener les choses à une juste proportion.

Léona Painchaud
enseignante à Saint-Eustache
le 4 avril 1989

Lettre au ministre de l'Éducation

M. le ministre,

Nous sommes une groupe d'amies, inquiètes d'apprendre par les médias qu'on veut remettre en question les exercices religieux au début de la journée scolaire.

Par expérience personnelle, nous savons que le fait de prendre «un moment de recueillement» au tout début d'une journée a un effet positif et favorable sur notre comportement tout au long de la journée, à la maison ou au travail. Par conséquent, à la fin de la journée, nous nous sentons plus heureuses et plus épanouies. S'il en est ainsi pour nous adultes, nous croyons qu'il en est de même pour nos enfants d'âge scolaire.

Nous voulons, par l'entremise de cette lettre, vous faire part de notre opinion et de nos inquiétudes à ce sujet. Nous osons donc espérer qu'après étude de cette question, les responsables trouveront une réponse équitable.

Isabelle Chénier
Annette Bonomo
Yvonne Labossière
Rita Sylvestre
Saint-Boniface
le 3 avril 1989

Mêmes droits

M. le rédacteur

On peut parler tant qu'on veut, mais la vérité de l'avortement reste: la mort d'un être humain.

Un être humain ne mérite-t-il pas les mêmes droits que les autres?

Guy Chammartin
Sainte-Anne-des-Chênes
le 3 avril 1989

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Toute correspondance doit être adressée à La LIBERTÉ, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: n° 0477

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Archives La Liberté

Le Commissaire aux langues officielles depuis 1984, D'Iberville Fortier. «Le libre choix de la langue de travail dans les régions bilingues sera l'épreuve de vérité de la réforme linguistique. Le français au travail est toujours le parent pauvre. Il faut faire plus, et plus vite, pour corriger cette situation».

Les plaintes ne cessent d'augmenter

Relance du bilinguisme:
la recette du Commissaire aux langues officielles

Le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, a profité de la publication le 11 avril de son rapport annuel pour proposer au fédéral une soixantaine de recommandations destinées à «une mise en oeuvre vigoureuse de la nouvelle Loi sur les langues officielles».

Ces recommandations, qui font la part belle aux préoccupations des minorités, ont un objectif précis: donner un nouvel élan aux langues officielles au Canada.

Un objectif rendu possible par l'adoption, en septembre 1988, de la nouvelle Loi sur les langues officielles, saluée ainsi par D'Iberville Fortier: «Elle répondra aux besoins prévisibles pour une bonne partie du 21e siècle. Reposant sur un consensus assez général, elle constitue un nouveau point de départ pour la réforme linguistique».

Louis Gosselin, qui représente le Commissaire au Manitoba et en Saskatchewan, a déjà remarqué une évolution positive chez certains hauts fonctionnaires fédéraux, chargés notamment d'assurer une offre active des services. *(Dire par exemple au téléphone: Secretary of State, BONJOUR).*

«On peut commencer à voir la lumière au bout du couloir. On note plus de volonté, plus d'ouverture de la part des gestionnaires pour mettre en place des services en français».

Un taux d'échec de 24%

Cependant, les services en français à Winnipeg laissent encore sérieusement à désirer. Après une série de tests destinés à évaluer la qualité des services téléphoniques des bureaux fédéraux, le Commissaire a dû conclure: «Dans les régions bilingues hors du Québec, Winnipeg affiche une piètre performance, avec un taux d'échec de 24%».

Pas étonnant dans ces conditions que le nombre de plaintes aille en progressant au Manitoba: 168 en 1988, contre une moyenne de 110 au cours des 5 dernières années.

A l'échelle du pays, entre 1985 et 1987, le nombre de plaintes a plus que doublé. Et depuis la proclamation de la nouvelle Loi *(septembre 88)*, «le nombre moyen de plaintes reçu chaque mois a augmenté de 19%», rapporte le Commissaire.

Précisons que les plus petites minorités déposent auprès du Commissaire dix fois plus de plaintes per capita que les minorités plus importantes.

Pour Louis Gosselin, les plaintes sont «un moyen pour aider à contribuer au changement», même s'il admet bien volontiers que «les citoyens en général n'aiment pas se plaindre».

«Maintenant, avec la nouvelle Loi, la plainte devient plus importante encore, car elle peut avoir des conséquences pour les gestionnaires qui ne respectent pas l'offre active». *(La nouvelle Loi permet de sanctionner les fonctionnaires qui traînent les pieds).*

Bernard BOCQUEL

SAINT-PIERRE-JOLYS



photo: Philippe Descamps

Gérald Fontaine, maire de Saint-Pierre-Jolys.

Saint-Pierre de plus en plus Jolys

Deux nouveaux panneaux indiquant les prestations qu'offre Saint-Pierre-Jolys ont été installés aux deux entrées du village, sur la route 59.

La route traversant Saint-Pierre, les panneaux ont dû être payés à moitié par le village *(500$)*. Les 500 autres $ ont été versés par la Société de développement économique. Constitué de pictogrammes, ils sont facilement compréhensibles, quelle que soit la langue maternelle.

Gérald Fontaine, maire de Saint-Pierre, pense que ces panneaux «encouragent les commerçants pour attirer la clientèle des voyageurs».

Gérald Fontaine rattache l'implantation de ces 2 panneaux à la modernisation et à la bilinguisation de tout l'affichage du village : «Ça avance tranquillement. La prochaine étape sera le remplacement des panneaux régulatoires de la voirie. Cela ne cause pas d'inconvénients pour les contribuables puisque de toutes façons ils devaient être changés. Le coût est seulement légèrement majoré».

Ph.D.

AVIS À LA PARENTÉ

ALARIE, BILODEAU ET DUMESNIL

Les célébrations à Sainte-Agathe au Manitoba
du centenaire Alarie approchent.
Réservons-y les 7, 8 et 9 juillet prochain.
Les détails seront publiés en juin.

Si vous n'avez pas encore retenu
votre album-souvenir du centenaire Alarie,
contactez vite votre représentant de branche
ou C. Alarie au 255-8525.

Le Comité

ACTUEL

Feu vert pour le projet de condos à Saint-Boniface

Une seule inconnue: la Cour suprême du Canada

Pour des questions d'heure de tombée, La Liberté n'a pu connaître le résultat de la réunion extraordinaire de l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface tenue mercredi 12 avril.

A l'ordre du jour, une question essentielle: suite au jugement rendu le 6 avril par la Cour d'appel favorable au conseiller Guy Savoie, fallait-il porter la décision devant la Cour suprême du Canada? Et, par la même occasion, tenter de bloquer le projet Rive Gauche (78 condos de luxe) de Me Alain Hogue?

Le président de l'Association, Greg Selinger, penchait fortement pour aller en Cour suprême: «C'est un jugement terrible, mais qui ne nous a pas surpris, parce que les juges ne paraissaient pas très réceptifs à nos arguments».

Toutefois, avant la réunion des résidants, plusieurs questions restaient en suspens: la Cour suprême accepterait-elle d'entendre la cause des résidants? Qui payerait les frais juridiques?

Voici les éléments clé pour comprendre ce dossier à rebondissements.

Les juges de la Cour d'appel se sont penchés, début mars, sur un jugement rendu en août 88 par Sidney Schwarz de la Cour du Banc de la reine, qui donnait raison à l'Association des résidants. Pour le juge Schwarz, Guy Savoie ne pouvait pas ouvertement déclarer son appui pour le projet de condos de luxe que l'avocat Alain Hogue veut construire près des berges de la Rouge.

Mais le 6 avril, les juges de la Cour d'appel ont pris une position carrément opposée. En substance ils ont dit: ce n'est pas aux tribunaux d'empêcher un conseiller municipal de prendre un rôle de leadership pour assurer le développement de sa communauté.

Pour Guy Savoie, c'est l'absolution totale: «Le jugement est fabuleux et il va avoir de grosses retombées pour tous les élus municipaux qui n'osaient plus se prononcer trop fort. Car le jugement reconnaît clairement qu'un conseiller est une personne élue, avocat de sa communauté et non une personne quasi juridique».

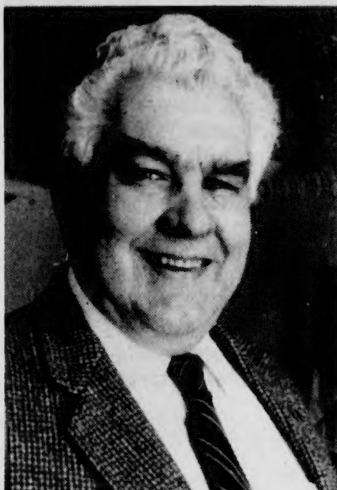


photo: Bernard Bocquel

Guy Savoie: «Un jugement fabuleux».

Cependant, Greg Selinger, porte-parole des résidants, persiste dans son interprétation. «La Cour d'appel a jugé que le conseiller n'avait pas besoin d'apparaître impartial. A tort, parce que nous croyons que l'obtention de permis de zonage est une procédure quasi judiciaire et, donc, que les principes de justice naturelle s'appliquent aussi aux conseillers municipaux».

«Alors non seulement les conseillers de Winnipeg n'ont pas besoin d'avoir une apparence d'impartialité, mais en plus leurs décisions ne peuvent pas faire l'objet d'un appel à une commission indépendante, comme c'est le cas pour la plupart des autres villes canadiennes».

«Enfin, selon le Plan Winnipeg, une portion du terrain sur lequel Alain Hogue veut bâtir devait *(shall)* être une partie de parc. En donnant une valeur non obligatoire à *«shall»*, la Cour d'appel a donc dit par la même occasion que Plan Winnipeg était à la merci de décisions capricieuses du conseil municipal».

Pour sa part, Me Alain Hogue estime qu'il a le feu vert pour entamer la construction de ses deux tours de 7 étages *(78 condos en tout)*. Il va demander à la ville de procéder au plus vite à la 3e lecture de l'avis de rezonage. «La Cour d'appel a tranché. Il n'y a plus de raisons de traîner». La construction devrait débuter «tard l'été» et les condos seraient disponibles «au printemps 90».



Archives La Liberté

Greg Selinger: «Un mauvais jugement».

Si toutefois les résidants choisissaient de retarder le projet en obtenant *(seule possibilité)* le droit de comparaître en Cour suprême du Canada, Alain Hogue prendrait le nouveau délai «très au sérieux» en envisageant «d'engager des poursuites pour dommages et intérêts».

Bernard BOCQUEL

Les marchés vont fleurir cet été

Les marchés de fermiers sont en train de fleurir au Manitoba. A la suite des quatre pionniers de Saint-Norbert, Minnedosa, Brandon et Onanole *(près du Mont Riding)*, il doit en pousser 11 autres cet été.

Saint-Malo figure parmi les 11 villages manitobains où un marché de fermiers fera son apparition durant les prochains mois d'été (1). Les résidants et les touristes pourront s'y procurer des pâtisseries, des fruits, des légumes, des oeufs et des objets d'artisanat du cru.

L'initiative revient au ministère du Développement coopératif et est parrainée par la Chambre de Commerce de Saint-Malo et la Société de développement de Sud-Eastman. Une réunion d'information, à laquelle tout le monde est convié, se déroulera jeudi 20 avril au restaurant Normand de Saint-Malo.

Jusqu'à l'année dernière encore, il n'y avait que quatre marchés fermiers au Manitoba, dont celui de Saint-Norbert, particulièrement florissant paraît-il. Le ministère du Développement coopératif, qui chapeaute ces marchés, a décidé de passer à la vitesse supérieure cette année.

«L'an passé, nous sommes allés faire une enquête sur les coopératives de marché en Saskatchewan», explique Paul Maguet, agent de développement coopératif. «Nous avons constaté que cela marchait très bien et nous nous sommes dit: pourquoi pas au Manitoba?».



Archives La Liberté

Un pionnier des marchés: Rhéal Cenerini et son kiosque de légumes au CCFM en 1987.

Un marché de fermiers cet été à Saint-Malo

Les chambres de commerce et les sociétés d'agriculture locales ont saisi la bonne idée au vol, et le 2 mars dernier s'est formée l'Association des coopératives de marchés de fermiers du Manitoba. Les résultats ne se sont pas fait attendre: une quinzaine de nouveaux marchés devraient voir le jour cette année.

Paul Maguet souligne qu'ils ne s'agit pas de marchés libres, mais de marchés soumis à une stricte réglementation provinciale. Ni la viande ni les produits laitiers ne pourront y être vendus. De plus, il ne pourra y avoir plus de 14 marchés par an dans un même lieu. Enfin, les marchés de fermiers doivent être situés à au moins 25 milles les uns des autres ou dans un village d'au moins 5 000 résidants.

«Ces marchés s'adressent aux fermiers et petits jardiniers, pas aux gros producteurs qui ont leurs propres marchés», précise Paul Maguet. «Quant au nombre de marchés possibles au Manitoba, je pense qu'il se situe aux environ de 30, plus, peut-être, 3 ou 4 autour de Winnipeg».

Laurent GIMENEZ

(1)Les autres villages sont: Selkirk, Altona, Dauphin, Landmark, Gimli, Boissevain, Virden, Winkler, Lac-du-Bonnet et Carman.

TACHÉ

Le bilinguisme retardé

L'étude sur la bilinguisation de Taché réalisée sous la direction de Maurice Gauthier a été remise aux conseillers mardi 11 avril.

Les conseillers municipaux ont reçu cette étude sans prendre de position. Ils ont préféré réserver leur jugement et reporter une réunion avec Maurice Gauthier. Les commissaires préfèrent tenir une réunion préalable entre eux.

L'étude préconise l'augmentation du nombre des postes bilingues, la possibilité de correspondance dans la langue de choix et le remplacement progressif des enseignes en anglais par des enseignes bilingues.

29,1% de la population de Taché avait en 1981 le français pour langue maternelle et 21,3% l'employaient à la maison. Ce sont les chiffres fournis par Maurice Gauthier d'après le recensement de 1981.

Ph.D.

Téléphonez-nous!

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.

Le projet de doublement de la 75 inquiète à Morris

Peut-on combiner sécurité et économie?

Les résidants de Saint-Jean-Baptiste et de Letellier voient plutôt d'un bon oeil le doublement de la route 75 d'ici 10 ans. A Morris, en revanche, le projet inquiète beaucoup les commerçants.

Le serpent de mer de le route 75 est sorti de son antre. L'accident automobile qui, le 9 avril près de Letellier, a coûté la vie au directeur artistique du Ballet Royal de Winnipeg, Henny Jurriens, et à son épouse, a remis sur le tapis de l'actualité le vieil et interminable projet de route 75 à quatre voies.

Il est vrai que la sécurité des conducteurs et des riverains de la 75 est directement concernée. Pour l'instant, la route n'est à double voie que jusqu'à Sainte-Agathe. Cet été, on devrait achever une deuxième portion d'environ 10 kilomètres entre Sainte-Agathe et Morris. Mais le doublement de toute la route, de Winnipeg jusqu'à la frontière des États-Unis, ne sera pas terminé avant 8 ou 10 ans.

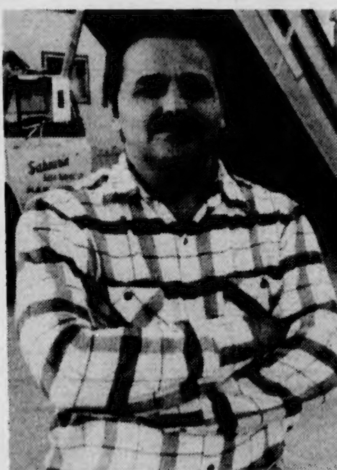
Curieusement, alors que les travaux se sont jusqu'à présent faits du nord vers le sud, le ministère provincial de la Voirie a décidé d'entamer un deuxième chantier à Emerson l'an prochain en remontant vers le nord. La raison? Il semble que les négociations pour l'achats des terrains aient débouché plus rapidement dans le sud de la province.

Des responsables du ministère de la Voirie ont rendu visite en mars aux résidants de Letellier, à environ 80 kilomètres de Wiinipeg, pour leur présenter les différentes options envisagées pour le tracé de la nouvelle route.

Un deuxième chantier

Selon Yves Sabourin, secrétaire-trésorier de la municipalité rurale de Montcalm, «toutes les options présentées sont très raisonnables. Le plus gros problème concerne l'achat des terres pour la réalisation du projet. On devrait connaître la décision du ministère à la fin du mois d'avril».

A Saint-Jean-Baptiste, où une présentation publique doit avoir lieu le 19 avril à la Salle du centenaire, l'optimisme est également de rigueur. Philippe Sabourin, le président de la Société de développement locale, explique:



Archives La Liberté

Philippe Sabourin, président de la Société de développement de Saint-Jean-Baptiste. Plus de sécurité pour les conducteurs.

«Avant tout, nous comptons sur le doublement de la route 75 pour améliorer la sécurité. Depuis toujours, à cause du manque de visibilité et des courbes de la route, on court des risques dans les deux sens: quand on quitte la 75 pour entrer à Saint-Jean-Baptiste et quand on s'engage sur la 75 à partir du village. C'est un miracle qu'il n'y ait pas plus d'accidents».

A Morris, en revanche, une ville d'environ 1 700 résidants située à une soixantaine de kilomètres de Winnipeg, les commerçants comptent bien exprimer leur inquiétude durant les journées portes ouvertes qui se dérouleront les 17 et 18 avril. Ils redoutent en effet que le nouveau tracé de la 75 contourne le village, ce qui, pensent-ils, serait fortement préjudiciable à leurs affaires.

Mais du côté du ministère de la Voirie, on affirme qu'aucune décision n'a encore été prise et que toutes les hypothèses restent valables, y compris le maintien du tracé de la 75 à travers Morris.

Ken Jardin, directeur de la planification, précise: «Nous devons prendre en considération tous les facteurs: économie locale, mais aussi augmentation de la circulation et sécurité des piétons». Les experts prévoient que le trafic routier sur la 75 sera multiplié par trois dans les 20 prochaines années.

Laurent GIMENEZ

SAINT-BONIFACE

Causerie AL-ANON

La Ligue féminine catholique invite les personnes intéressées à une causerie présentée par des membres du groupe AL-ANON, mercredi 19 avril à 19h à la salle audiovisuelle de la Cathédrale.

Meech: les deux solitudes

Les audiences manitobaines

Le 3 juin 1987, Brian Mulroney, premier ministre du Canada et les 10 premiers ministres provinciaux, ont signé la Modification constitutionnelle de 1987, le titre officiel du maintenant fameux Accord du lac Meech.

Le but de l'Accord: modifier la constitution canadienne, rapatriée en 1982, de telle façon que la province du Québec signe la constitution. Ce qu'elle n'avait pas fait en 1982.

Ça prend l'unanimité: Avant que ce document n'ait force de loi, il doit être adopté par les 10 assemblés législatives provinciales et la Chambre des communes. Depuis, 8 gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral ont adopté l'Accord. Les deux provinces récalcitrantes: le Nouveau-Brunswick et le Manitoba, *(dont les actuels premiers ministres ne sot pas signataires de l'Accord.)*

Les audiences manitobaines: Au Manitoba, un Groupe de travail sur l'Accord du lac Meech a été formé par le gouvernement provincial. Présidé par le professeur Wally Fox-Decent, le Groupe de travail est formé de trois membres du gouvernement progressiste-conservateur, de deux membres de l'opposition officielle libérale et d'un membre du Nouveau parti démocratique, le troisième parti politique de l'Assemblée législative manitobaine.

Les audiences publiques organisées par le Groupe de travail ont débuté à Winnipeg le jeudi 6 avril et se termineront à Winnipeg les 27, 28 et 29 avril. Entre ces dates, des audiences publiques auront lieu à Winkler, Island Lake, Le Pas, Thompson, Brandon et Dauphin.

Léo Duguay défend l'Accord du lac Meech

Plus de bon que de mauvais

Pour Léo Duguay, député fédéral progressiste-conservateur de Saint-Boniface de 1984 à 1988, il n'y a aucune raison valable de rejeter l'Accord du lac Meech. «Quel est aujourd'hui l'argument spécifiquement manitobain contre l'Accord du lac Meech? Je ne l'ai pas encore entendu. Il n'y en a pas.»


photo: Lucien Chaput

Léo Duguay, ancien député fédéral de Saint-Boniface, défendant l'Accord du lac Meech devant le Groupe de travail manitobain sur la question. «Il y a eu deux votes à la Chambre des communes. Tous les députés fédéraux du Manitoba ont voté en faveur. Où sont ces députés maintenant?»

En tant que député, il a siégé, en août 1987 au Comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur l'Accord du lac Meech. Ce qui le frustre le plus dans l'impasse manitobaine? «Parce que la question est complexe, les gens peuvent dire presque n'importe quoi».

L'Accord donnerait-il trop de pouvoirs aux provinces? «Lesquels?», demande Léo Duguay. «L'Accord précise le rôle des provinces dans certains domaines. Ceci n'est pas un affaiblissement de la nation canadienne».

«Ce n'est pas une abdication des pouvoirs fédéraux. Il s'agit plutôt d'une affirmation du fédéralisme et du partage des responsabilités qui a caractérisé notre constitution depuis 122 ans».

Que faire des inquiétudes de l'Ouest? «Ce qui inquiète les gens de l'Ouest, c'est la question de la réforme du Sénat et la perception que le Québec a toujours ce qu'il veut».

«L'Accord reconnaît que le Québec constitue, au sein du Canada, une société distincte. L'Accord affirme le rôle du gouvernement du Québec dans la protection et la promotion de son caractère distinct.»

«L'Accord ne donne pas au Québec un statut particulier ou un traitement de faveur. Car l'Accord stipule expressément que la reconnaissance de la dualité linguistique et la société distincte n'augmente ni ne diminue les pouvoirs de quelque gouvernement que ce soit».

Que faire de la réforme du Sénat? «Quant à la réforme du Sénat, elle n'aura pas lieu tant et aussi longtemps que le Québec ne redeviendra pas un partenaire à part entière de la Confédération».

«Voilà toute l'ironie entourant la question du Sénat. Si l'Accord du lac Meech avait reçu la sanction royale il y a deux ans, le processus de réforme du Sénat serait déjà engagé par les onze gouvernements du Canada».

«L'Accord ne donne pas au Québec un statut particulier ou un traitement de faveur».

Le fruit d'un compromis politique. «L'Accord du lac Meech est le résultat d'un compromis. Il s'agit du minimum absolu sur lequel les gouvernements fédéral et provinciaux pouvaient s'entendre pour en venir à une entente».

«On ne peut d'aucune façon espérer la perfection d'un compromis. Nos leaders de l'époque ont considéré que l'entente de 1982 était souhaitable malgré l'exclusion du Québec. L'entente de 1987 vise à construire sur la base de l'entente de 1982, et non pas à la critiquer. Les réalisations de l'Accord de 1987 valent beaucoup plus que ses inconvénients».

Un dossier préparé par Lucien CHAPUT

La situation au Nouveau-Brunswick

Un oui craintif pour Meech?


photo: Lucien Chaput

Roger Bilodeau, professeur de droit à l'Université de Moncton. L'ancien résidant de Sainte-Agathe était l'invité de la Société franco-manitobaine à une réunion d'information, lundi 10 avril, pour expliquer l'Accord du lac Meech. 48 personnes l'ont écouté.

Tout comme le Manitoba, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick n'a pas encore adopté l'Accord du lac Meech. Avec une grosse différence, par contre: dans la province bilingue des Maritimes, le gouvernement détient tous les sièges de l'Assemblée législative.

Les audiences publiques ont déjà eu lieu. Le comité législatif, chargé d'étudier la question, doit soumettre son rapport sous peu. Comment voit-on l'Accord du lac Meech dans cette province de 720 000 habitants?

«Durant les audiences, le sentiment dominant était qu'il fallait, en autant que possible, exiger des changements à l'Accord», résume Roger Bilodeau, professeur de droit à l'Université de Moncton.

«Par contre, je n'ai pas eu l'impression qu'on cherchait à rejeter complètement la possibilité d'une entente. Il y a un consensus au niveau de la francophonie, du droit à l'égalité chez les femmes».

«Il y a des inquiétudes que la question des pêcheries soit à l'ordre du jour de la première conférence constitutionnelle prévue par l'Accord. On ne veut pas trop décentraliser la structure fédérale».

«Il n'y a pas de doute qu'on préfère un gouvernement fédéral fort, surtout en matière de pêcheries. Sinon, il y aurait des guerres interminables entre cinq provinces dans ce domaine.»

Droits individuels

«Chez les francophones, il y a un appui pour l'Accord du lac Meech d'une façon globale. On appuie l'esprit, mais il y a des réticences vis-à-vis la protection des francophones par les provinces à l'extérieur du Québec.

«La Société acadienne du Nouveau-Brunswick est inquiète que dans l'Accord, les droits des francophones hors Québec soient axés sur des droits individuels. Ce qu'elle veut, c'est que les droits collectifs des minorités francophones hors Québec soient aussi reconnus. Ce serait un genre de société distincte pour les francophones hors Québec.»

Vaughan Baird s'oppose à l'Accord du lac Meech

Le Manitoba doit être le défenseur du pays

«J'aime l'esprit de l'Accord du lac Meech», affirme Me Vaughan Baird, ancien candidat progressiste-conservateur aux élections fédérales de 1968. «Le fait de vouloir conclure un accord constitutionnel qui comprend le Québec est très bien».

MAIS... «Lorsqu'on le lit, on se rend compte que c'est tellement dangereux qu'on doit recommencer avec un nouveau document. Ça ne vaut même pas la peine d'essayer d'y apporter des modifications».

Où est la grande faiblesse de l'Accord? «Premièrement, le document est beaucoup trop vague. Quand Robert Bourassa, le premier ministre du Québec, dit que le statut de société distincte accorde au Québec plus de pouvoirs, que le Québec doit avoir des pouvoirs au niveau international, il faut dire non».

«L'Accord va émasculer le gouvernement fédéral.»



photo: Bernard Bocquel

Me Vaughan Baird s'oppose à l'Accord du lac Meech depuis que l'entente a été signée en juin 1987. «Les députés fédéraux du Manitoba étaient en faveur de l'Accord parce que leurs chefs étaient en faveur de l'Accord. C'était avant une élection fédérale. Ils devaient suivre leur chef...»

«L'Accord du lac Meech va émasculer le gouvernement fédéral. Les provinces soumettraient des noms pour le Sénat et la Cour suprême, par exemple. Disons que le Québec soumet des noms pour la Cour suprême qui ne sont pas acceptables pour le fédéral et refuse d'en soumettre d'autres».

«Il y a une impasse. Le gouvernement fédéral ne peut pas nommer les trois juges du Québec à la Cour suprême. Le gouvernement québécois pourrait, par la suite, dire: nous n'acceptons pas les jugements de la Cour suprême.»

Ne doit-on pas miser sur la bonne volonté des politiciens provinciaux et fédéraux? «Je n'ai aucun espoir dans la bonne volonté d'un Robert Bourassa. Lorsqu'on enlève ce que je considère être des droits fondamentaux à une partie de la population canadienne *(les Anglophones au Québec)*, cela va complètement à l'encontre des idées de démocratie et de justice de ce pays».

«Je crois que nous, les Manitobains et les habitants du Nouveau-Brunswick, devons être les défenseurs des droits fondamentaux de notre pays. Par chance, nos premiers ministres ont été remplacés. Les autres premiers ministres provinciaux sont trop fiers pour changer d'avis. Par contre, ils doivent respecter le fait qu'on a le droit de véto dans l'adoption de l'Accord du lac Meech».

«Il ne faut pas être trop pressé. On a beaucoup de temps. Ça a pris 115 ans avant de rapatrier la constitution. Et le Québec doit suivre la constitution et les lois du pays. Jusqu'à preuve du contraire, il fait toujours partie du Canada».



photo: Lucien Chaput

Les grosses légumes étaient là en force, jeudi 6 avril lors de la première de onze audiences publiques ayant lieu au Manitoba en avril sur l'Accord du Lac Meech. On reconnaît *(de g. à d.)*, Jim McCrae *(procureur général du Manitoba)*, Sharon Carstairs *(leader de l'opposition officielle)*, Gary Doer *(chef des néos du Manitoba)*, Wally Fox-Decent *(président du Groupe de travail)*, Gary Filmon *(premier ministre du Manitoba)*, Jim Carr *(critique libéral en matière constitutionnelle)*.

Le financement du buste de Louis Riel

Le test des mille lettres

Aurèle Désaulniers, le président du Comité du centenaire Louis Riel, estime que l'on saura d'ici un mois environ si la communauté a répondu à l'appel pour financer un monument Louis Riel à Saint-Boniface.



Détail du buste proposé.

Le projet prévoit l'érection d'un buste de bronze de Louis Riel pesant 317 kilos et réalisé par l'artiste manitobain Réal Bérard. Le monument, dont l'installation est prévue sur le terrain du Musée de Saint-Boniface, doit être inauguré le 22 octobre 1989, date du 145e anniversaire de la naissance du fondateur du Manitoba.

En attendant, les membres du Comité Louis Riel espèrent recueillir les quelque 35 000 $ qui manquent encore pour boucler le budget de 50 000$ consacré à ce projet. Pour ce faire, ils viennent d'envoyer environ 600 lettres de sollicitation à des personnes susceptibles d'apporter leur aide. Entre 250 et 300 lettres doivent encore suivre.

«En l'espace de deux semaines, nous avons reçu une quinzaine de réponses et recueilli environ 1 000$, indique Aurèle Désaulniers. Je pense que tout va se décider dans le mois qui vient, parce qu'après un mois, les gens oublient et ne répondent plus. Je suis très confiant. De nombreuses personnes m'ont déjà dit qu'elles attendaient de recevoir la lettre».

Selon Aurèle Desaulniers, si l'on ne parvient pas à récolter la totalité de la somme prévue, la cérémonie officielle du 22 octobre sera simplement mois fastueuse. Mais le monument sera érigé de toutes façons. D'ailleurs, il a déjà été réalisé.

Les dons peuvent être envoyés au Comité Louis Riel, 450, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, R2H 2X7. Selon leur montant, ces dons donnent droit à un parchemin, un médaillon ou une réplique en bronze du buste de Louis Riel.

Laurent GIMENEZ

La semaine de...

Ingrid Joubert

Professeur de littérature, spécialiste de Jean-Paul Sartre, Ingrid Joubert nous propose en premier lieu de grands voyages en Europe et au Québec, grâce aux lettres:

• **«L'insoutenable légèreté de l'être»** de Milan Kundera *(Gallimard, Paris, 1986).* Où la vie prend la forme d'une partition musicale construite à partir de «co-incidences», et où l'amour peut naître d'une métaphore. Ecrivain de langue tchèque, Milan Kundera est né à Brno en Moravie, il est installé en France depuis 1975. Ouvrage disponible à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

• **«La lettre aérienne»** de Nicole Brossard, une auteure féministe québécoise *(Editions du remue-ménage, Montréal, 1985).* Pour avoir dit que la réalité se crée comme une fiction, pour son désir de «réinventer» la femme et de donner accès à des angles inédits de la réalité par le travail sur la langue. Ouvrage disponible à la bibliothèque universitaire du Collège.



Ingrid Joubert est professeur de littérature française au Collège universitaire de Saint-Boniface.

photo: Philippe Descamps

• **«Le miroir qui revient»** d'Alain Robbe-Grillet *(Editions de Minuit, Paris, 1984).* Un nouveau regard sur l'autobiographie par l'ex-théoricien du Nouveau Roman qui met en question sa propre théorie. Disponible à la Librairie «A la Page».

• **«Tafelmusik Baroque Orchestra»**, présenté par l'Harpsichord Association of Manitoba, avec Eric Lussier, John Grew et Charlotte Nediger. Un grand artiste franco-manitobain que l'on aimerait voir plus souvent à Saint-Boniface. Le 16 avril à 20 heures, église Crescent Fort Rouge.

• **«Victor»** par le Cercle Molière: une pièce à voir pour la qualité visuelle du spectacle et la mise en scène sobre et efficace. Jusqu'au 15 avril à 20h au CCFM.

• **L'Orchestre de chambre de Heildelberg** *(Allemagne fédérale):* Vivaldi, Bach, Marcello, Corelli, Purcell et Telemann. A ne pas manquer, un orchestre de réputation mondiale qui vient de ma ville natale. Dimanche 23 avril à 20h à la Cathédrale de Saint-Boniface.

• **«Fragments d'une lettre lue par des géologues»** de Normand Chaurette, lecture du Bureau d'action théâtrale du Cercle Molière. Une excellente initiation à des oeuvres de dramaturges québécois modernes. Au Théâtre de la Chapelle, le 29 avril à 20h.

Une sélection recueillie par Philippe DESCAMPS

9 films québécois contemporains au Cinéma 3

Des Baisers Français du Québec pour changer de Rambo Nº 9



photo: Philippe Descamps

Léo Dufault aime bien les films où il y a de la substance. Il présente une sélection variée en ayant misé sur la qualité.

Réalisateur du Ce soir à la télévision de Radio-Canada, Léo Dufault est un passionné de cinéma. Tous les 2 ans, il se rend à Cannes pour le Festival. C'est là qu'il a réellement découvert le cinéma québécois, quasiment absent des écrans manitobains. Il en ramène neuf films récents, dont huit inédits à Winnipeg.

«Quelle est la grosse différence entre le cinéma canadien et celui des Etats-Unis? Le Québec.» Léo Dufault donne les réponses et pose également les questions: «Pourquoi le cinéma québécois est unique ? Parce qu'il est francophone.»

Franco-Manitobain pure souche, Léo Dufault a voulu offrir des «becs francophones» à tous les Manitobains *(7 des 9 films sont sous-titrés en anglais)* pour leur dégourdir les yeux et les oreilles: «Pour un Canadien de l'Ouest le cinéma québécois c'est du nouveau. Sur les 9 films que l'on va présenter en une semaine, un seul *(«Les Portes tournantes» de Francis Mankiewicz)* est passé à Winnipeg. Et encore, il n'est resté à l'affiche qu'une semaine.»

«Il faut qu'on l'aime»

Les Franco-Manitobains ont besoin de cette culture si proche selon lui: «Nous, à la fin de la journée, quand on se retrouve seul dans sa peau: On habite au Manitoba et on se sent français comme les Québécois. Les Parisiens ne sont pas les seuls à être français. Il y a aussi les Belges, les Algériens...les Manitobains.»

Léo Dufault ne tarit pas d'exemples sur l'absence d'une bonne distribution au Canada: «En 5 ans, on peut compter sur les doigts d'une main les films québécois qui sont passés à Winnipeg. Rambo numéro 9, c'est tout ce que l'on a ici. Il faudrait que les fonds publics servent aussi à assurer une meilleure distribution.»

Du cinéma à la politique il n'y a pas loin, le Festival tombe bien en pleines discussions sur Meech: «Allez voir ces 9 films-là! C'est une leçon sur le Québec contemporain. On y apprend pourquoi il faut qu'on l'aime. Il est là, omniprésent.»

Le cinéma peut prendre une place importante dans la production mondiale s'il mise sur les bonnes cartes. Léo Dufault en connaît quelques unes: «Il faut suivre l'exemple des films australiens à petits budgets. Faut pas jouer sur le terrain des US ! C'est comme au football: Ils vont nous casser la gueule.»

Philippe DESCAMPS



Remy Girard. «Dans le ventre du dragon», le dernier film d'Yves Simoneau, inédit hors du Québec.

Demandez le programme!

Tous ces films sont projetés au Cinéma 3 à l'angle des rues Sherbrook et Ellice.

• Mardi 18 avril:

- à 19h 30: «Les Portes tournantes» de Francis Mankiewicz, sélection officielle du Festival de Cannes 88. Avec Monique Spaziani, Miou Miou, Gabriel Arcand et Jacques Penot. Une pianiste de jazz réfugiée à New-York fait le bilan de sa vie.

- à 21h 30: «Equinoxe» d'Arthur Lamothe, avec Jacques Godin et Ariane Frédérique (1988). Un film tendre et violent par l'un des précurseurs du cinéma québécois. Un homme a été envoyé en prison pour 30 ans, par le mensonge d'un ami. Ayant expi é sa faute, il revient au pays à la recherche de ses origines.

• Mercredi 19 avril:

- à 19h 30: «Henri» de François Labonté (1988), avec Eric Brisebois et Jacques Godin. La vie d'un adolescent de 15 ans privé du soutien d'un père malheureux depuis la mort de sa femme.

- à 21h30: «Anne Trister» de Léa Pool, sélection officielle du Festival de Berlin en 1986. Un film sur le vide...lieu de l'amour et de la perte.

• Jeudi 20 avril

- à 19h30: «Les Tisserands du pouvoir» de Claude Fournier. L'exil de 600 000 Québécois au début du siècle pour l'Est des Etats-Unis.

• Vendredi 21 avril:

- à 19h 30: «Pouvoir intime» d'Yves Simoneau, avec Marie Tifo, Pierre Curzi, Jacques Godin, Robert Gravel et Eric Brisebois. Un film suspense sur l'illusion du pouvoir.

- à 21h 30: «Dans le ventre du dragon» d'Yves Simoneau (1989), avec Remy Girard, Michel Côté, Marie Tifo, Monique Mercure et Pierre Curzi. Un thriller basé sur la schizophrénie.

• Samedi 22 avril:

- à 19h30: «La femme de l'hôtel» de Léa Pool (1984), avec Louise Marleau, Paule Baillargeon, Marthe Turgeon et Serge Dupier. Au hasard d'un tournage dans Montréal, le chemin d'une cinéaste en croise d'autres dans un hôtel.

- à 21h 30: «A corps perdu» de Léa Pool (1988), avec Mattias Habich, Johanne-Marie Tremblay et Michel Voita. Une histoire d'amour d'un reporter-photographe qui vit à Montréal après avoir parcouru le monde.

L'ONF tourne au Collège Louis-Riel

A la poursuite de l'identité francophone

Mardi 11 avril, vers 8h45, les étudiants du Collège Louis-Riel ont eu la surprise de trouver dans leur cour d'école une bande d'énergumènes armés de caméras et de magnétophones qui leur couraient après. L'équipe de Franc-Ouest était en action.

Cette équipe, composée de professionnels francophones de l'audiovisuel originaires des provinces de l'Ouest, notamment les Manitobains Norman Dugas et Raymond Lemieux, réalise une série de films sur les jeunes francophones de l'Ouest.

La série, produite par l'ONF *(Office national du film)* et intitulée Franc-Ouest, comporte trois volets. Le premier a été réalisé l'année dernière avec des enfants francophones de 9 à 12 ans du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. La section manitobaine *(un court métrage de fiction)* sera diffusée pour la première fois entre le 5 et le 16 juin à Saint-Pierre-Jolys, où s'est déroulée une bonne partie du tournage, et à Winnipeg.

Le second volet est un film d'animation en cours de réalisation *(voir encadré)*. Le troisième et dernier volet, intitulé Vendredis d'avril, se veut le reflet des préoccupations des adolescents de 15 à 18 ans sur le thème de l'identité française. Le réalisateur, Maurice Aubin, originaire de Sudbury, en Ontario, et installé à Montréal depuis un an et demi, explique:

Janvier 1990

«L'idée est de faire le portrait d'un jeune francophone en milieu minoritaire en racontant une journée type dans sa vie, et cela dans chacune des quatre provinces de l'Ouest. Le tout sera réuni dans un même film. Le but? Montrer ce que ces jeunes peuvent avoir en commun malgré les différences propres à chaque province. Le principal point commun, c'est leur bilinguisme et leur biculturalisme».



photo: Laurent Gimenez

Maurice Aubin (à gauche) et une partie de l'équipe de tournage de Franc-Ouest. Après le Collège Louis-Riel, l'équipe rendra visite au Collège Mathieu de Gravelbourg (Saskatchewan), à l'École J.H. Picard (Alberta) et à l'école Balmoral (Colombie-Britannique).

Une douzaine de jeunes du Collège Louis-Riel sont particulièrement impliqués dans la réalisation du film, dont une partie du tournage se déroulera dans les rues de Saint-Boniface et de Winnipeg, ainsi qu'au Centre culturel franco-manitobain le 15 avril, avec la participation du groupe Rock Superfixie.

«J'essaie de gagner la confiance des jeunes et de les impliquer au maximum dans le film», indique Maurice Aubin, qui a vécu une dizaine d'années à Edmonton. «Pour certains, être francophones, c'est quelque chose de pénible. D'autres, au contraire, vivent leur situation de minoritaires avec plus de facilité».

La sortie du film est prévue pour janvier 1990 et des négociations d'achat ont été entamées avec Radio-Canada et la chaîne francophone internationale TV5. Preuve que la question de l'identité francophone minoritaire «intéresse non seulement le Canada, mais aussi la francophonie internationale», souligne Thérèse Descary, la productrice de Franc-Ouest.

Laurent GIMENEZ

Un film d'animation aux couleurs manitobaines

Les artistes manitobains, à commencer par le chanteur Daniel Lavoie, ont été mis à contribution pour le film d'animation qui constitue l'un des trois volets de la série Franc-Ouest.

Daniel Lavoie, natif, comme on le sait, de Dunrae, a écrit les paroles et la musique de la chanson Jours de plaine, qui servira de trame musicale à ce film d'animation *(l'enregistrement a déjà été fait à Saint-Boniface)*.

Le suspense demeure entier en ce qui concerne le ou les artistes manitobain(s) qui seront chargés des dessins. Thérèse Descary, la réalisatrice de Franc-Ouest, signale seulement que deux concurrents sont en lice et préparent actuellement un scénario. Le choix final sera connu au début du mois de mai.

L.G.

SAINT-BONIFACE

Les Amis de la Bibliothèque s'activent

Une association des Amis de la bibliothèque s'est constituée le 11 avril à Saint-Boniface.

Une douzaine de personnes étaient présentes pour la fondation de cette association dont le but est de promouvoir les services de la Bibliothèque de Saint-Boniface et d'organiser des activités pour la faire connaître davantage auprès du public.

Bruno LeMadec, l'un des membres fondateurs des Amis de la bibliothèque, cite deux prochaines activités qui s'inscrivent dans cette perspective:

«Dimanche 16 avril, nous organisons un café-rencontre avec les auteurs québécois Paul de Grosbois et Michel Aubin à la Bibliothèque. Et le samedi 22, ce sera une soirée littéraire au Théâtre de la Chapelle *(825, rue Saint-Joseph)* avec Bruno Roy, président de l'Union des écrivains québécois, et trois auteurs manitobains: Normand Chaurette, Roger Léveillé et Charles Leblanc».

Bruno LeMadec souligne que toutes les personnes qui s'intéressent à la Bibliothèque peuvent faire partie de la nouvelle association

Le conseil d'administration des Amis de la bibliothèque, élu le 11 avril, comprend les membres suivants: Bruno LeMadec, président, Jean-Claude Surprenant, vice-président, Doris Lemoine, Gisèle Dupasquier, Christian Benhamou et Jacqueline Barral *(les noms des autres membres ne sont pas encore connus)*.

L.G.

Lectures

BIOGRAPHIE

Joseph-Armand Bombardier: le rêve d'un inventeur, par Roger Lacasse..

Le récit de la vie de l'homme qui inventa le ski-doo, mais qui n'a pas pu finir son oeuvre.

(Libre Expression, 1988).

ADOLESCENTS

Le secret de la pierre magique, par Madeleine Gaudreault-Labrecque..

Trois jeunes essaient d'élucider le mystère qui entoure un naufrage de navire et les apparitions d'avions non-identifiés.

(HMH jeunesse, 1988)



L'illustrations de couverture du livre de Louis O'Neill, un essai sur l'avenir du Québec.

DOCUMENTAIRE

Le prochain rendez-vous: essai sur l'avenir du Québec, par Louis O'Neill.

Quelles leçons pouvons-nous apprendre du passé pour aborder avec lucidité les dossiers de l'heure? Un professeur de sciences politiques fait l'analyse de la Révolution tranquille et de son impact au Québec..

(Les Éditions La Liberté, 1988)

ROMAN

Les montages russes, par Jacques Côté.

La poursuite d'une femme, est-ce toujours la même histoire? Pas nécessairement quand la femme est Simone et l'homme est Dupuis, jeune musicien et écrivain d'une opéra intitulé *Le retour de Batman.*

(ULB éditeur, 1988)

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

«Victor», de Gilles Cop au Cercle Molière

Le grand jeu de l'équipe technique



photo: Hubert Pantel

L'équipe de «Victor» au grand complet.

Gilles Cop avait repris le mot de Gabrielle Roy pour expliquer sa volonté d'écrire une pièce de théâtre sur des gens de la terre de l'Ouest: «Il faut écrire des choses que l'on connaît».

Après avoir vu son «Victor», la dernière pièce de la saison du Cercle Molière, on aurait souhaité que ce fermier de la Saskatchewan et du Manitoba nous en raconte plus, de ces choses de la terre qui l'ont tant marqué.

Car si les dialogues sonnent justes, s'ils évoquent tout naturellement les drames, les espoirs, les convoitises, les faiblesses et les forces provoqués par l'envoûtement de cette terre omniprésente, ils auraient sans doute pu faire l'objet de plus longs développements.

Une façon de voir «Victor»

Comme le spectacle ne dure qu'une heure, personne en aurait voulu à Gilles Cop s'il avait choisi de donner un peu plus la parole, sinon à Victor le fermier riche, du moins à sa femme ou ses enfants, voire à son voisin Lucien.

Ça, c'est une façon de voir «Victor».

Mais voilà: Gilles Cop a décidé de ne pas emprunter le chemin de la pièce de théâtre classique. Au spectateur d'accepter très vite que «Victor» se présente comme une succession de tableaux, qu'on sent arrachés à la mémoire très sélective de Victor le fermier.

Et Dieu sait si un fermier sans grande éducation, autoritaire et riche, peut avoir la mémoire sélective, presque simpliste, parfois caricaturale!

On comprend vite que Victor le fermier n'est pas du genre à trop s'apitoyer sur son sort, surtout -la clé nous est offerte dès le début- que le Bon Dieu lui a offert un hoir inespéré.

Le secret de «Victor», le pari de «Victor», c'était de réussir à faire comprendre immédiatement au spectateur qu'il allait se plonger dans les souvenirs et les rêves de Victor le fermier. Et que la terre allait tourner autour de Victor le fermier.

Dans cette perspective, «Victor» est une réussite pour Roland Mahé, le directeur artistique du Cercle, qui a signé la mise en scène. Le décor squelettique aux éclairages irréels, les clairs-obscurs savamment dosés, les transitions musicales: l'équipe technique du Cercle a sorti le tout grand jeu.

Bernard BOCQUEL

Une vidéo sur la vie de Félix Leclerc

Dans le cadre du Festival national du livre, la Bibliothèque de Saint-Boniface présentera mercredi 19 avril à 14 heures une vidéo de l'ONF sur la vie de Félix Leclerc.

«C'est la première fois que j'la chante» raconte la vie de Félix Leclerc en chansons et en extraits de films. La présentation se fera dans la salle de programmation au 2e étage.

Raymonde Lacasse aux Galeries I et II du CCFM

«La peinture c'est l'humilité, pas la modestie»

Raymonde Lacasse expose depuis plusieurs années à Paris, à Montréal ou à New-York. Elle pourrait être blasée d'exposer à Winnipeg. C'est tout le contraire : elle est ravie. Sur la route du Québec au CCFM, elle a enfin vu les arbres qu'elle peint depuis tant d'années.

«Si j'étais jeune, je serais Punk.» Raymonde Lacasse aime la provocation. Mais c'est elle même qu'elle provoque chaque fois qu'elle prend un pinceau : «C'est jamais prémédité. Quand je commence, je ne sais jamais ce que je vais faire.»

«C'est Picasso qui m'a donné l'autorisation de peindre»

Ses tableaux sont son journal, un journal dans lequel il ne faut pas avoir peur de lire la vérité : «C'est avant tout spontané. La ressemblance n'est pas importante. Ce qui compte, c'est l'émotion pendant que je le fais. Si je traduis bien cette émotion, mon sujet peut avoir un oeil de travers, cela n'est pas grave.»

La peinture ce fut d'abord une leçon d'humilité pour Raymonde Lacasse, il fallait accepter de livrer ses émotions. Lorsqu'elle était guide au Musée des Beaux-Arts de Montréal, un spécialiste des yeux de travers l'a aidée : «A force de guider les gens près de ses tableaux, j'ai découvert que c'est l'émotion qui guidait Picasso. C'est lui qui m'a donné l'autorisation de peindre. Il m'a donné le courage de montrer mes oeuvres et de continuer.»

C'est après avoir peint qu'elle retrouve l'origine de ses émotions. Ainsi elle a retrouvé ses racines indiennes *(une arrière-grand-mère)* après coup dans ses tableaux : «Mes oiseaux mythiques *(Galerie I)* sont sortis de mon inconscient.» Mais l'art n'est pas à déchiffrer, il est à produire...à condition d'être humble.

Philippe DESCAMPS



photo: Philippe Descamps

«Si je suis capable de la regarder, celle-là sans tomber par terre, je vais peut-être m'accepter, moi.» Le début de la cinquantaine a été difficile pour Raymonde Lacasse. Alors elle a peint des femmes, d'autres femmes. Et le cap est passé.

Les Rendez-Vous

CINÉMA

• ***«Une surprise Charlie Chaplin»***, le grand cinéaste britannique aurait eu 100 ans le 16 avril. La Cinémathèque de Winnipeg lui rend homage en projetant trois de ses films : **«The Emigrant»**, de 1920, **«The Gold Rush»**, de 1925 et **«The Circus»**, de 1928. Les 14, 15 et 16 avril à 20 h; la Cinémathèque est située dans l'édifice Arts Space.

• ***«The Wolf Man»*** de Georges Wagner (E.U.1941), un classique des films d'horreur dans la lignée des Frankenstein. Les 14 et 15 avril au cinéma de minuit de la Cinémathèque.

• ***Festival Luis Buñuel*** à la Galerie d'art de Winnipeg. Pendant trois fins de semaine successives 6 films du cinéaste surréaliste seront présentés. Samedi 15 avril : **«Un chien andalou»** (esp. 1928) muet, **«L'âge d'or»** (esp. 1930) VO sous-titres anglais et **«St. Simon or the desert»** (esp.1965) VO sous-titres anglais ; début de la séance à 20h. Dimanche 16 avril: **«Adventures of Robinson Crusoe»** de 1952, version anglaise.

EXPOSITIONS

• ***Les «Dinosaures en action»*** sont arrivés au Children's Museum. Même à une échelle 1/2, les animaux préhistoriques restent impressionnants. Jusqu'au 28 août, entrée enfant : 3$, adulte : 4$. Les 15 et 16 avril, les enfants pourront construire leur propre fossile avec du papier *(ouverture en semaine de 9h30 à 17 h, et le dimanche de 11h à 17 h).*

• ***Le portrait comme un phénomène social*** sera le thème de la prochaine rencontre de **«l'art après cinq heures»**, le nouveau rendez-vous des amateurs d'art. Mercredi 19 avril à partir de 17h 15 à la Galerie d'art de Winnipeg (avec collation).

• ***«Aftermath of the Wallace Lake Fire»***, une exposition photographique sur les conséquences de l'incendie de forêt au lac Wallace en 1987. Jusqu'au 22 mai au Musée de l'homme et de la nature.



L'art de la céramique sera dévoilé par Robin Hopper qui expose ses «Ceramic Explorations 1057-1987» à la Galerie d'art de Winnipeg jusqu'au 28 mai. Lecture publique par Robin Hopper le 16 avril à 14h.

THÉÂTRE



Archives La Liberté

«Magicien au secours», **un spectacle écrit par Claude Dorge et Janine Tougas mariant le mime, la magie et les marionnettes. Mise en scène par Irène Mahé, le spectacle est destiné aux enfants de la maternelle à la 3e. 80 représentations seront données au Manitoba, en Saskatchewan et à Ottawa. Attention parents: unique représentation publique, le dimanche 16 avril à 14h 30, au Gymnase du CCFM.**

CONCERTS

• ***L'Orchestre baroque*** **«Tafelmusik»** dirigé par Jean Lamon et l'Orchestre de chambre du Manitoba donnent un nouveau concert pour prolonger le Festival Bach. A noter : le concerto en ré mineur pour trois clavecins de J.S.Bach interprété par Eric Lussier, John Grew de Montréal et Charlotte Nediger. Le 16 avril à 20h à la Crescent-Fort Rouge United Church.

• ***«Superfixie»***, les jeunes du 100 NONS sont de nouveau les invités du CCFM. Les 13, 14 et 15 avril à partir de 21h.

• ***«Jazz Hates Johny»*** au Mârdi jazz du CCFM. Le 18 avril à partir de 21h.

• ***Liona Boyd*** présente un nouveau spectacle de guitare **«Music of mood and images»**, tiré de son dernier album **«Encore»**. Vendredi 14 avril à 20h, Salle du centenaire. Dimanche 16 avril à 20h, Auditorium du Centenaire de Brandon.

TÉLÉVISION

• ***La 1000e émission de «Bon dimanche»***, le plus vieux magazine culturel de la télévision canadienne-française selon ses promoteurs. Une émission spéciale avec ceux qui ont fait les bons dimanches depuis 1968 ; Télé-Métropole le 16 avril à 11h.

• ***«L'emprise»***, documentaire de Michel Brault et Suzanne Guy (can.) sur la violence conjugale. Les beaux dimanches de Radio-Canada, le 16 avril à 21h 30.

• ***«La naissance d'une nation»*** de D.W. Griffith (E.U.1915, muet). L'histoire du sud des Etats-Unis après la guerre de secession. Au ciné-club de Radio-Canada, dimanche 16 avril à 23h20.

• ***Une histoire du cinéma depuis 1945,*** documentaire de Max Cacopardio (Can. 1978). Lundi 17 avril à 15h 15, Radio-Canada.

Une sélection de Philippe DESCAMPS

La voie originale d'un Saint-Annois

Sur la route de la Ligue nationale

«J'espère être assez bon pour faire l'équipe. Depuis que je suis jeune, j'ai toujours fait l'équipe. Ça a toujours été facile. C'est ça qui me fait peur».

Daniel Chaput a 18 ans depuis janvier seulement. Bon joueur de hockey, son éducation universitaire est assurée pour les quatre prochaines années, grâce à une bourse d'étude valant quelque 30 000$ US sur 4 ans.

Dès septembre, il quittera son village natal de Sainte-Anne-des-Chênes pour étudier en commerce et jouer au hockey au Ferris State College *(situé entre Chicago et Detroit)* au Michigan. «Je pense que c'est un peu par chance», répond le jeune patineur lorsqu'on lui demande pourquoi il est aujourd'hui un pas plus près de la Ligue nationale de hockey.

«J'ai eu de bons entraineurs», ajoute-t-il dans le même souffle. «Mes parents m'ont toujours tellement appuyé. Lorsqu'il y avait des problèmes, ils étaient là. Au niveau financier aussi. Et c'était toujours à moi de faire les décisions. Ils ne les ont pas prises pour moi.»

Les décisions n'ont pas toujours été faciles à prendre, concède le fils aîné de Florence Fiola et de Maurice Chaput. «Au début de la saison, je jouais pour les Saints de Saint-Boniface, une équipe junior», raconte le défenseur mesurant 5 pieds 10 pouces et pèsant 185 livres.

«J'ai pris la chance»

«Il fallait que j'aille en ville à chaque jour. Mes études à l'école en souffraient. Alors j'ai dit aux recruteurs: je vais aller jouer pour l'équipe midget. Ils m'ont dit: fait pas ça. Tu vas du reculons. Je l'ai fait quand même. J'ai pris la chance».

Ce qui a permis à Daniel Chaput de jouer localement, c'est la création, il y a maintenant trois ans, d'une équipe midget régionale, les South-East Selects. Une équipe qui s'est rendue à un match de la Coupe Canada, le championnat canadien des équipes midget, perdant seulement contre les Regina Pats dans les finales de l'Ouest la semaine dernière.

«Avant il n'y avait vraiment jamais eu d'équipe régionale. L'occasion pour les jeunes de jouer à un plus haut niveau n'était pas là. Maintenant, c'est différent. Ils peuvent rester à Sainte-Anne et jouer à un plus haut niveau».

«Le fait que je vais au collège pour 4 ans est aussi important pour les autres jeunes. Ils savent que tu n'es plus obligé d'aller jouer en Saskatchewan ou de quitter la maison pour avoir une chance de te rendre à la Ligue nationale. Il suffit d'être assez bon».

Lucien CHAPUT

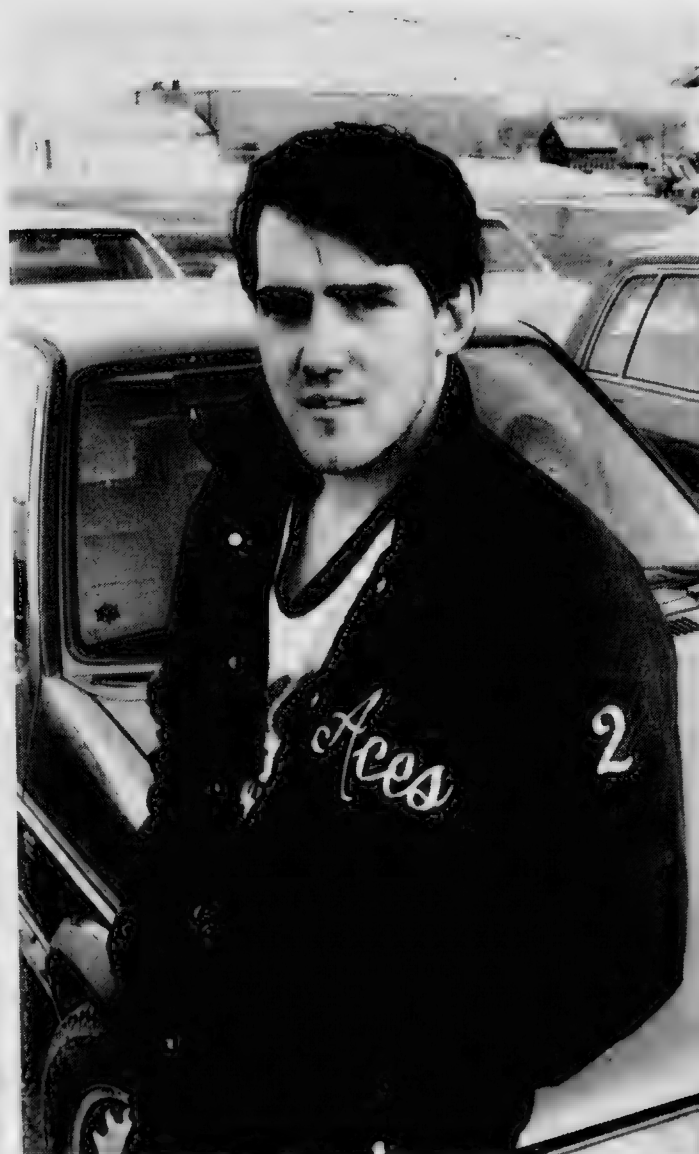


photo: Lucien Chaput

Daniel Chaput jouera au hockey dans un collège américain en septembre. Se rendra-t-il à la Ligue nationale? «Ça prend le désir. Et le désir, c'est dur l'avoir. Parce que le désir, c'est donner ton meilleur tout le temps. A moins que tu aies le talent naturel comme Gretsky et Mario Lemieux, c'est très dur. C'est presque inhumain.»

«T'es sur la glace pendant trois minutes déjà. Un joueur de l'autre équipe se dirige vers ton but et il faut que tu l'arrêtes. Tes jambes veulent plus patiner. Ton ventre te dit: va t'assoire! Là tu te dis, il faut que je me force. Et pour percer dans la Ligue nationale, il faut être capable de toujours faire ça...»

FRANCOFOND$

Francofonds désire apporter les correctons suivantes à la liste des donateurs publiée dans le numéro du 7 avril.

Il s'agissait de Jan Molgat de Saint-Boniface et non de Jean Molgat. Il s'agissait aussi de Pierrette Labelle de Laurier et non de Pierre Labelle.

Les gens suivants sont de Somerset et non de Notre-Dame-de-Lourdes: Gabrielle Boulet, Huguette Boulet, Omer et Carmelle Boulet, Lorraine Girouard, Lucie Grenier, Edith Labossière, Claudette Lussier, Odile Ostrowski. Anita Poiron est de Somerset et non de Saint-Boniface.

De plus nous avions oublié Maurice Balcaen et Renée-France Labossière de Saint-Boniface et Émile Ritchot de Sainte-Agathe.

Nous nous excusons sincèrement pour les omissions, les fautes de frappe et le mélange d'endroits. Nous remercions les gens qui les ont portés à notre attention.

Des événements à signaler? Composez le 237-4823

Les solides atouts de Daniel Chaput

Daniel Chaput aurait pu jouer pour l'équipe junior de Brandon il y a deux ans. Sauf qu'à cause de sa taille, on l'avait mis à l'attaque. Et il tenait mordicus à rester en défense.

Deux ans plus tard, le jeune Sainte-Annois, qui jouera du hockey dans un collège américain à l'automne, se compte chanceux de n'avoir pas été à Brandon.

«Au collège tu pratiques 5 fois par semaine»

«Le circuit collégial et le circuit junior ont les mêmes buts: préparer des joueurs pour la Ligue nationale», explique le numéro 2 des As de Sainte-Anne. «La grosse différence, c'est qu'au collège, tu pratiques cinq fois par semaine et tu joues deux parties. Dans le circuit junior, tu joues cinq parties par semaines et tu pratiques deux fois».

«Avec un bon entraineur, tu peux apprendre beaucoup plus durant une pratique que durant un match. Un bon entraineur peut couvrir toutes les étapes du jeu durant une pratique. Souvent, dans les juniors, ce sont des joueurs qui vont avec leur instinct».

L'autre grand atout, souligne Daniel Chaput, c'est qu'au collège, tu sors quatre ans plus tard avec au moins un diplôme et un autre choix de carrière que le hockey.

«J'ai parlé à des gars qui s'occupent du hockey junior. Ils m'ont dit: tu viens ici, le hockey, c'est la première chose dans ta vie, l'éducation, ça vient en deuxième lieu. Et dans les juniors, entre 18 et 21 ans, tu passes la moitié de ta vie en autobus. Et ce n'est jamais garanti que tu vas te rendre à la Ligue nationale».

L.C.

Gretzky et Baumgartner, même combat!

Gloire aux héros surprise

Rien ne ressemble aux séries de la Ligue Nationale. En plus des résultats surprenants qui surviennent chaque année, il y a également des individus qui sortent de nulle part pour devenir des vedettes, souvent le temps d'un printemps.

Qui, des mordus du hockey, ne se souvient pas des héros surprise des séries? Cam Connor, Daryl Evans et Jim Nill ont marqué l'histoire du hockey durant les éliminatoires, quand ça comptait vraiment.

En éliminatoires, tous les joueurs ont le même statut. Tout à coup, Wayne Gretzky et Ken Baumgartner ont le même salaire. Ce qui donne une dimension particulière aux joueurs qui ont passé leur carrière entière dans l'obscurité.

Je suis bien impressionné par Mark Messier encore cette année. Mais qui n'est pas prêt à applaudir l'effort de Chris Kontos des Kings? Kontos a évolué dans le circuit suisse au cours de l'hiver et c'est seulement en toute fin de saison que les Kings lui ont donné la chance de refaire surface dans le circuit Ziegler.

Et Kontos en profite avec, au moment de la tombée, 5 buts de plus que Luc Robitaille et Wayne Gretzky.

À Boston, les Bruins ont réussi à remplacer Kenny "Le Rat" Linseman par un joueur peu vanté tout au long de la saison. Ceux qui ont choisi Randy Burridge dans leur repêchage de bureau le connaissent bien. Cette bougie d'allumage de 5 pieds 9 pouces est devenue la peste qu'était Linseman. Et les troupes de Terry O'Reilly ne cherchent plus des excuses pour perdre la prochaine série.

À Phil Bourque, des Penguins de Pittsburgh, on pose souvent cette question: es-tu le frère de Raymond? Il dit oui, mais qu'il ne s'agit pas du Raymond des Bruins.

Avec Mario Lemieux couvert de très près par les Rangers, l'autre Bourque a marqué des buts importants, souvent préparés par un autre héros surprise, John Cullen. On commencera peut-être bientôt à demander à Raymond des Bruins s'il est le frère de Phil!

Et finalement, il y a les Blues de St. Louis, une équipe remplie de joueurs qui surprennent. J'étais le premier à souligner le fait que cette équipe ne peut pas marquer assez de buts pour gagner. Mais il ne faut jamais sous-estimer une équipe qui compte un Sutter *(même s'il est derrière le banc)*.

La prochaine ronde nous offrira sans doute d'autres surprises intéressantes. Au hockey, des performances courageuses comme celle de Mickey Hatcher en séries mondiales l'an dernier, on en voit faire surface à chaque année. C'est la vrai beauté du hockey.



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada



Villages



Laurent GIMENEZ

Les chutes de neige inattendues de la semaine dernière nous ont contraint à retarder de quelques jours notre visite de Fannystelle.

Ce n'était que partie remise: Fannystelle sera bel et bien le prochain village de la série.

La pratique du droit en français au Manitoba

Le contexte national

Le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada. Le bilinguisme fédéral s'entend aussi bien au niveau législatif, au niveau judiciaire ainsi qu'au niveau des services. C'est dans cet esprit que fut adoptée la première *Loi sur les langues officielles du Canada* et que fut créé, au début des années 80, le Programme national de l'administration de la justice dans les deux langues officielles, dans le cadre du programme domotion des langues officielles du Secrétariat d'État. En 1988, le Parlement du Canada a adopté la nouvelle *Loi sur les langues officielles.*

C'est de cet élan du bilinguisme national qu'a émergé la création de divers organismes et associations ayant pour objets de promouvoir l'intégration du français dans le système judiciaire de common law à l'échelle nationale ainsi que la promotion des droits linguistiques de la minorité francophone. Ainsi, au Nouveau-Brunswick, on voit apparaître l'École de droit de common law en français de l'Université de Moncton, le Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'Université de Moncton et l'Association des juristes d'expression français du Nouveau-Brunswick. Dans le même esprit, en Ontario, surgira la Faculté de droit de common law en français de l'Université d'Ottawa, le Centre de traduction et de documentation juridiques à l'Université d'Ottawa et l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario.



PARLONS DROIT

L'auteur est directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc

Me Daniel MATHIEU

L'an dernier, en Saskatchewan, l'Association des juristes d'expres de la Saskatchewasn voyait le jour.

Il est donc évident que la bilinguisation du système judiciaire à l'échelle nationale ainsi que la promotion des droits linguistiques de la minorité francophone s'avère un projet commun d'intervenants gouvernementaux et privés autant au plan fédéral que provincial et régional.

Le contexte régional

C'est en novembre 1981 qu'un groupe de juristes d'expression française du Manitoba se regroupe au sein d'un sous-comité de l'Association du Barreau canadien (Division manitobaine) intitulé le Comité pour l'intégration du français à la pratique du droit au Manitoba. Le mandat original du Comité pour l'intégration était de trouver des solutions aux problèmes ponctuels que pose la pratique du droit en français au Manitoba ainsi que des meilleurs moyens, à long terme, pour faire de cette pratique une réalité quotidienne devenant un élément tout naturel des usages et coutumes de la population franco-manitobaine.

Au fil des années, le Comité pour l'intégration étudiera des dossiers tels que la publication de la version française des textes législatifs, l'accessibilité aux textes de doctrine de «Common Law» en français, le confection d'un guide du praticien adapté aux besoins des juristes manitobains, la mise sur pied de cours de formation professionnelle en français, les services en français offerts par le gouvernement provincial, les règles de procédures pour les instances bilingues et bien d'autres dossiers concernant l'intégration réelle de la langue française dans le système judiciaire du Manitoba.

C'est suite à une étude du Comité pour l'intégration sur la possibilité de créer au Manitoba un organisme permanent tel que les Centres de Moncton et d'Ottawa, que débouchera la création de l'Institut Joseph-Dubuc Inc. en février 1984.

Bien que le Comité pour l'intégration ait entrepris toutes les démarches nécessaires à la fondation de l'Institut, celui-ci devient un organisme autonome totalement distinct du Comité pour l'intégration. Ce dernier retiendra le rôle d'organisme de revendication alors que l'Institut se donnera une vocation d'une nature plus technique visant principalement la confection d'outils de travail à l'intention des praticiens d'expression française.

Ainsi, l'Institut Joseph-Dubuc deviendra responsable de la confection du Guide du ption et du maintien d'une bibliothèque regroupant la grande majorité des lexiques juridiques bilingues et des textes de doctrine de common law rédigés en français. En plus, l'Institut diffusera un recueil de modèles d'actes juridiques publiés dans les formules réglementaires; donnera des ateliers de formation permanente et de perfectionnement de la langue française juridique et d'autres services à l'intention des praticiens.

Autant le Comité pour l'intégration que l'Institut Joseph-Dubuc, identifiant une pénurie de services au public francophone quant à la promotion des droits linguistiques et des services en français, ont mis sur pied des services rudimentaires à l'intention du public. Par contre, ces derniers s'intégraient mal dans le mandat du Comité pour l'intégration, ne regroupant que des bénévoles et ne jouissent d'aucune ressource financière< et de celui de l'Institut, étant un organisme apolitique financé principalement comme centre de ressources.

C'est dans cet esprit que l'Association des juristes d'expression française du Manitoba s'imposa comme un besoin de première importance.

La création de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba Inc.

La création d'une Association de juristes d'expression française dûment constituée au Manitoba n'est pas un concept nouveau. Il s'agit là de la troisième étape d'un processus réfléchi ayant pour but de doter les juristes et la communauté francophone d'organismes oeuvrant à la promotion du bilinguisme judiciaire au Manitoba. Répondant aux besoins du moment, ce processus s'implanta par étapes: le regroupement de juristes concernés; la création d'un Centre de ressources; et enfin, la création d'une Association de revendication.

La restructuration de l'Institut Joseph-Dubuc

C'est au cours de l'été 1988 que la nécessité de créer une Association de juristes est née. Le problème éminent quant aux mandats de l'Institut comme organisme désireux d'offrir des services à l'intention du public a été identifié au cours d'une demande de subvention auprès du Secrétariat d'État dans le cadre du Programme de communautés des langues officielles (PCLO). Il s'agissait du financement d'un projet de publication d'articles de vulgarisation du droit à l'intention du public francophone, une activité de l'Institut en sa troisième année. Bien que le problème de la subvention elle-même ait été résolu, l'anomalie structurelle de l'Institut demeurait: en tant qu'organisme apolitique et centre de ressources subventionné par le Secrétariat d'État dans le cadre du Programme national de l'administration de la justice dans les deux langues officielles (PAJLO), l'Institut ne pouvait en plus être subventionné dans le cadre du PCLO afin de desservir les besoins de la population francophone.

Un groupe de juristes d'expression française intéressés à la création d'une Association de juristes fut organisé afin d'approcher le Comité pour l'intégration.

La résolution du Comité pour l'intégration du français

Le groupe de juristes rencontra le Comité pour l'intégration du français à la pratique du droit au Manitoba à sa réunion tenue le 15 décembre 1988. Le projet fut discuté et étudié par les membres du Comité pour l'intégration qui adopta des résolutions à l'effet que le Comité indique son appui à la création de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba et que, le Comité fasse part de sa position à l'ABC-Manitoba et la Société du Barreau du Manitoba.

C'est donc ainsi qu'un groupe de juristes s'organisa afin de préparer les statuts constitutifs de la nouvelle Association.

Les statuts constitutifs de l'AJEFM

Le premier conseil d'administration par intérim tenait non seulement à rassembler les forces vives du bilinguisme judiciaire du Manitoba, mais également à être représentatif de la communauté des juristes du Manitoba. À cette fin, les premiers administrateurs représentent la magistrature (la Cour d'appel, la Cour du Banc de la Reine et la Cour provinciale), les praticiens de Saint-Boniface, leks praticiens des cabinets de Winnipeg, les praticiens du ministère du Procureur général, les praticiens à leur propre compte et les praticiens ruraux.

Les statuts constitutifs ont été dûment enregistrés le 28 décembre 1988. Les objets qui s'y retrouvent identifient les mandats qui ont été retenus pour l'Association.

Les buts de l'Association

Le point central des mandats de l'Association sera la promotion d'un système de justice officiellement bilingue et capable de fonctionner comme tel au Manitoba. À cette fin, les activités de l'Association veilleront à introduire, améliorer et promouvoir les services en français; à promouvoir les services de notariat en français et faciliter la pratique du droit en français, l'éducation et la formation permanente des praticiens; à développer et diffuser les outils de travail nécessaires aux praticiens; à servir de porte-parole des praticiens quant à la pratique en français et maintenir des contacts avec les associations provinciales, extra-provinciales et nationales similaires.

Du côté du public, l'Association veillera à promouvoir les droits linguistiques de la minorité francophone; à organiser des activités visant la vulgarisation du droit; à la création et promotion de services juridiques en français de la part des praticiens et au sein du système judiciaire à l'intention du public francophone du Manitoba.

Le plan d'intervention de l'AJEFM

Dans l'immédiat, l'Association assurera la continuité des dossiers de revendication du Comité pour l'intégration autant auprès du ministère du Procureur général que de la Société du Barreau du Manitoba et de l'Association du Barreau canadien. Également, l'Association voudra, sujet au consentement requis, assurer la continuité des projets de services au public entrepris par l'Institut.

Le Comité pour l'intégration, le 7 mars dernier, a résolu de se dissoudre du fait qu'à toutes fins pratiques, il est remplacé par l'Association dûment constituée. Le besoin prioritaire pour l'Association sera dans sa première année d'obtenir le financement requis afin d'assurer une permanence en la personne d'un directeur et d'une secrétaire.

L'Association tiendra sa première Assemblée annuelle le samedi 3 juin 1989 afin d'élire son premier conseil d'administration, d'adopter ses règlements généraux et de choisir son conseil exécutif. L'Assemblée des membres établira les politiques de l'Association pour l'année à venir. À cette occasion, l'Association organise un Congrès d'envergure nationale portant sur le bilinguisme judiciaire dans l'Ouest canadien.

Le futur

L'avenir de la pratique du droit en français au Manitoba est désormais entre les mains de l'AJEFM tout autant en ce qui concerne l'avancement du bilinguisme judiciaire que la promotion des droits linguistiques. Pour cette nouvelle Association, le samedi 3 juin marquera le début d'une ère de régénération de la communauté juridique d'expression française du Manitoba et établira le pas du progrès futur du bilinguisme judiciaire dans notre province.

À VENIR

Cet article représente le quatrième et dernier dans la série intitulée «La pratique du droit en français au Manitoba».

Les prochains numéros, regroupés sous l'intitulé «L'accès à la justice en français au Manitoba», traiteront de la réalité bien concrète du bilinguisme judiciaire. Nous regarderons l'étendue des services en français offerts auprès des divers tribunaux judiciaires, quasi-judiciaires et administratifs. Nous examinerons quels services en français sont disponibles au public auprès de leur avocat et auprès de certains ministères du gouvernement provincial en ce qui a trait aux services juridiques.

Terminologie juridique

Être satisfait/la satisfaction. En français, la satisfaction désigne un sentiment de bien-être, de plaisir qui résulte de l'accomplissement de ce qu'on attend ou ce qu'on désire: c'est le contentement. Un sentiment admirable certes, mais peu approprié pour décrire l'état d'esprit du tribunal qui décide de la valeur de la preuve déposée.

Le tribunal doit **être convaincu, être persuadé** par la preuve.

Ex.: Le juge **est convaincu** que l'accusé avait l'intention de voler les objets quand il les a dissimulés dans son manteau,

La preuve déposée **amène le tribunal à conclure** que le policier n'avait aucun motif valable pour arrêter l'accusé.

En français, on ne peut jamais «être satisfait que».

«To prove to the satisfaction of the Court,» se rend par **présenter une preuve suffisante pour convaincre le tribunal.**

[Source: Module de base – La plaidoirie, AJEFO, 1984]

SOCIÉTÉ

Saviez-vous que...

La discrimination se porte toujours bien au Canada:

• les femmes canadiennes ne touchent toujours que 65 cents là où l'homme reçoit un dollar;

• les femmes représentent moins du quart des employés de la fonction publique fédérale alors que leur taux de disponibilité est de plus de 50%;

• les femmes constituent 84% des employés de bureau de la fonction publique et seulement 4,6% des cadres supérieurs.

Il y a de plus en plus de «docteurs» au Canada:

• 65 000 Canadiennes et Canadiens détenaient un doctorat en 1986, une augmentation de 48% depuis 1976 (45 200);

• 83% des doctorats étaient détenus par des hommes en 1986, 17% par des femmes;

• 38% des femmes détenant un doctorat avait moins de 40 ans; chez les hommes, 27% seulement avait moins de 40 ans;

• la personne détenant un doctorat compte, en moyenne, 22 années de scolarité;

• le taux de chômage chez les «docteurs» était de 2,6% en 1986; le taux de chômage au Canada en 1986 était de 10,3%.

Tout prend du temps

• la personne moyenne passera six mois de sa vie à attendre à des feux rouges;

• elle passera un an de sa vie à chercher des objets égarés et deux ans à retourner, sans succès, des appels téléphoniques;

• elle passera 5 ans de sa vie à faire la queue et devra consacrer six ans de sa vie à se nourrir;

• pour celles et ceux qui ont déjà terminé leurs études, saviez-vous que vous avez, en moyenne, passé quatre ans de votre vie à faire des devoirs?

L.C.

Le témoignage d'un Néo-Canadien d'origine africaine

«J'ai connu la neige au Canada»



photo: Karine Beaudette

Mammadou Diallo du Sénégal: «J'aime l'attitude des gens d'ici. C'est un beau pays et les gens sont chaleureux. Je n'ai pas rencontré d'obstacles depuis mon arrivée au Canada».

«Au Canada, aller d'une province à l'autre, c'est comme aller d'un pays à l'autre». Voilà ce que pense Mammadou Diallo, qui est arrivé du Sénégal au mois d'août 1987.

«Les gens ont beaucoup de politesse ici. On dit s'il te plaît pour avoir quelque chose. C'est comme si tu t'adressais à tes parents, tes frères ou tes soeurs. Ca n'existe pas chez moi. Et pour aller chez quelqu'un, il faut les avertir. Chez nous, on rentre à n'importe quelle heure», constate l'étudiant en sciences au CUSB.

«J'e n'ai pas eu de problèmes d'adaptation. Je m'intègre facilement. Je ne serais pas venu si mon frère n'avait pas été ici. Je viens principalement pour mes études. C'est le facteur le plus important. C'est une occasion pour moi et je profite de l'expérience», note Mammadou Diallo, 25 ans.

«Les hivers sont terribles»

«Le Canada, c'est un beau pays. Les gens sont chaleureux. C'est un pays de liberté au point de vue politique. Nous sommes beaucoup plus limités au Sénégal».

«Par contre, les hivers sont terribles. Ce n'est pas si pire dans les maisons puisque c'est chauffé. Mais attendre l'autobus, c'est terrible. Le froid limite beaucoup les activités».

«J'ai connu la neige pour la première fois. La première fois que je l'ai vue, je croyais que ça mouillait, tandis que c'est tout à fait le contraire. J'ai aussi découvert que c'est glissant, le verglas».

«J'aurai peut-être des surprises en retournant chez moi au Sénégal. Je ne sais pas à quel point j'aurai été influencé par le milieu canadien. Malgré l'hiver, je vais probablement rester au Canada pour m'établir».

Pour ce qui est de la langue, Mammadou Diallo ne connaissait pas beaucoup d'anglais avant d'arriver. «J'ai un vocabulaire assez pauvre en anglais. Il est difficile de trouver du service en français dans certains magasins».

«Au point de vue habillement, nous portons tout ce que vous portez chez nous au Sénégal, mais nous portons aussi ce que vous ne portez pas!», signale l'Africain de l'Ouest.

«Chez nous, l'élément de base pour la nourriture, c'est le riz. Nous utilisons beaucoup plus d'épices au Sénégal qu'ici. A part ça, les 2 cultures se ressemblent».

«J'aimerais voir toutes les autres provinces du Canada, mais avant, j'aimerais voir la vie en campagne. Je n'ai jamais vu les fermiers».

Mammadou Diallo, qui vient de Koalack, la deuxième plus grande ville après Dakar, souligne qu'il se sent à l'aise parmi les blancs. Il ne se sent pas isolé.

Karine BEAUDETTE

LA BROQUERIE

Oppositions au projet de golf

Les responsables municipaux de Steinbach s'opposent à la modification du zonage pour l'implantation d'un golf à La Broquerie.

Pour résoudre le conflit, les responsables de La Broquerie qui avaient décidé la modification du zonage ont fait appel au ministre des Affaires municipales. Si le ministre n'est pas d'accord avec le projet, la question devra être tranchée par la Commission municipale *(Municipal Board)*.

Ph.D.

SAINT-BONIFACE

Une fête métisse le 21 avril

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba fêtera son 102e anniversaire vendredi 21 avril à partir de 20h au Centre communautaire du Précieux-Sang.

Au programme des festivités: l'orchestre de Colin McDougall et ses Seine River Boys, qui inviteront l'assistance à se lancer dans des gigues et des danses carrées. Également: souper traditionnel de galettes et soupe aux pois. On peut se procurer des billets au prix de 7,50$ en appelant l'un des trois numéros suivants: 253-4956; 233-3056; (1) 878-3339.

L'Union nationale métisse Saint-Joseph, qui regroupe une quarantaine de membres actifs, organise chaque année deux fêtes: à l'automne, pour l'assemblée annuelle, et au printemps.

L.G.

Une forte progression de l'actif attendue en 89

La Caisse de La Salle séduit la municipalité de Macdonald

En confiant la gestion de ses finances à La Salle à partir du 1er mai, la municipalité de Macdonald confirme et renforce le bon état de santé de la Caisse populaire.

Avec cet apport *(environ 1 million de $)*, l'actif pourrait passer de 7,5 à 10 millions de dollars dès la fin de 1989. En 1988, l'actif était déjà passé de 6,4 à 7,5 millions de $, soit une progression de 18%.

Les 102 771$ de bénéfices seront répartis en mai 89 sous la forme de parts de surplus. C'est la preuve que le plan d'équité a trouvé son plein rendement. Il permet à la Caisse d'économiser 22 000$ d'impôts tout en renforçant la participation des membres au capital. Chacun d'eux a recu environ 0,75% du montant de son actif personnel en parts de surplus. L'an passé, le ratio était d'environ 0,50% de l'actif.

Selon Raymond Cormier, le directeur de la Caisse, ces bénéfices s'expliquent par le niveau des taux d'intérêt: «Notre marge financière a été meilleure grâce à l'augmentation des taux d'intérêt, car les taux de nos dépôts sont beaucoup moins flexibles que ceux de nos prêts. En revanche, il y a des risques de perte s'ils chutent brutalement cette année.»



Archives La Liberté

Raymond Cormier ne craint pas les attaques à main armée. La Caisse de La Salle a dépensé 60 000$ l'automne dernier pour l'achat d'un système d'alarme avec caméras.

Raymond Cormier est également confiant à propos du montant de la réserve: «Nous avons progressé en 1988. On arrivera sans problèmes au 5% de l'actif en 1992, toujours grâce aux économies d'impôts.»

La bonne situation financière de la Caisse n'attire pas que les gros clients. Le nombre des membres a fortement crû en 88 par l'arrivée de nombreux résidants de Domain, où il n'y a pas d'institution financière.

23 personnes ont assisté à l'assemblée annuelle *(27 en 1988)* au cours de laquelle Cécile Van Walleghem a été élue au conseil d'administration. Gérald Poirier, vice-président, a été réélu tout comme Henri Ritchot. Les autres membres du conseil sont: Aurèle Robert, président, Gérald Arbez, Gérald Vouriot et Gérard Girardin.

Philippe DESCAMPS

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre:
1988: 7 559 036$ *(+18,4%)*
1987: 6 384 479$

Bénéfices nets avant impôts:
1988: 102 771 *(+98,5%)*
1987: 51 780
(les impôts sont minimes grâce au plan d'équité)

Montant de la réserve:
249 263$ soit 3,3% de l'actif
(objectif 5% en 1992)

Dépôts:
1988: 7 250 282$ *(+20,7%)*
1987: 6 004 917$

Prêts:
1988: 6 754 700$ *(+21,8%)*
1987: 5 545 628$

Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au 237-4823. Un service gratuit pour les abonné(e)s

Les jeux 1989 du Eastman Senior Citizens Council sont mal partis

Un compromis est-il possible pour 1990?

A moins d'un revirement de situation, les jeux organisés par le Eastman Senior Citizens Council n'auront pas l'ampleur de l'an dernier. Motif: une question de langue.

Depuis quelques semaines, plusieurs clubs d'aînés francophones ont ouvertement menacé de boycotter les jeux parce que le Eastman Council a adopté une politique exigeant que l'anglais soit la seule langue des jeux. (1)

Une politique qui a fait l'objet de discussions à l'assemblée annuelle du Eastman Council, le 10 avril à Steinbach.

Sur le fond, l'assemblée n'a pris aucune décision. Il a été suggéré, pour l'an prochain, que les clubs francophones jouent entre eux durant au moins les éliminatoires, indique Georgina Wolf de Vita, la trésorière du Council.

Pour Albert Laramée, le président du Club de l'amitié de La Broquerie, qui était présent à cette assemblée, adopter une telle suggestion reviendrait à éliminer les jeux.

Parce que, selon lui, les clubs francophones devraient jouer dans les locaux du club de Steinbach, le seul de la région qui dispose d'une salle assez grande. Or, avance Albert Laramée, «j'imagine que le club de Steinbach n'accepterait probablement pas une telle chose».

Mais pour celui qui a organisé les jeux pendant 5 ans, ce n'est pas qu'une affaire de local: «Je ne suis pas en faveur de cette idée de séparer les clubs parce

Une nouvelle résolution

que nous ne sommes pas des lièvres, nous n'avons pas besoin de nous cacher. Si on veut du français, c'est à nous d'y voir».

«Je dis ça sans vouloir blesser personne. Mais si on veut gagner notre point, il faut montrer que le français est en vie, il faut se défendre et ne pas hésiter à participer».

La solution d'Albert Laramée: une résolution du Eastman Council qui indiquerait clairement que «toute personne qui participe aux jeux est libre de parler sa langue, sauf pendant un jeu avec des anglophones».

Une telle résolution pourrait être proposée lors qu'une assemblée régulière. La prochaine devrait avoir lieu d'ici une couple de mois. Comme les clubs francophones sont majoritaires au sein du Eastman Council, l'option d'Albert Laramée pourrait être adoptée. «Mais si on n'est pas là pour se battre, on l'aura pas», ajoute le résidant de La Broquerie.

Soulignons enfin qu'Albert Laramée n'a pas cessé d'organiser cette année les jeux d'Eastman uniquement pour protester contre la décision de faire de l'anglais la seule langue de communication des jeux. Des ennuis de santé ont aussi joué un rôle.

Bernard BOCQUEL

(1) Les finales sont prévues à Steinbach à la mi-mai. Les séries éliminatoires vont commencer dans les prochains jours. Lorette et La Broquerie ont déjà confirmé leur participation.

«Une atmosphère formidable à la Cabane à sucre»

Saint-Pierre-Jolys, capitale manitobaine du sirop d'érable

«Cette fois, on a la preuve qu'on est capable de tenir une Cabane à sucre chaque année», lance Armand Deharnais, du Musée de Saint-Pierre-Jolys.

Malgré une température un peu frisquette dimanche 9 avril, plus de 250 personnes ont défilé dans l'après-midi à la cabane à sucre située en arrière du couvent devenu musée. Et 125 personnes ont participé en soirée à un souper traditionnel à l'Auberge Saint-Pierre.

Un des clous de la soirée: la vente à l'encan chinois d'un tee-shirt avec un motif de cabane à sucre peint à la main par Sol Desharnais. Raymond Lavergne a remporté l'enchère en versant 103$.

Précisons que le but premier de l'événement n'était pas de lever des fonds pour le musée. Même si un «petit profit, peut-être 500$» a été enregistré, la Cabane à sucre avait une autre vocation, précise Armand Desharnais:

«On voulait organiser une activité communautaire avant tout. On espère aussi faire de la Cabane à sucre un événement provincial. On a d'ailleurs attiré du monde au-delà de Saint-Pierre: Saint-Boniface était bien représenté, des gens d'aussi loin que Saint-Claude sont venus».

Le succès de la Cabane à sucre est en partie attribuable à Éliane Carmel, la femme du maire, Gérald Fontaine, dont le père a une cabane à sucre privée au Québec. Elle a fourni son savoir-faire et a tenu des statistiques très précises.



photo: Bernard Bocquel

Armand Desharnais a plus d'une fois versé le sirop d'érable sur un baquet de glace, à la grande joie gustative de plusieurs dizaines de visiteurs.

9 litres de sirop

Ainsi, dimanche 9, 465 litres de sève avaient été récupérés. Après évaporation, ils ont donné 9 litres de sirop. Il faut donc compter 51 litres de sève pour un litre de sirop d'érable. «Les érables manitobains ont une sève moins sucrée. Au Québec, il faut entre 35 et 45 litres pour produire un litre de sirop». Selon Éliane Carmel, les érables devraient couler encore une semaine, du moins si la température collabore.

Pour la prochaine Cabane à sucre, elle mettra sur pied un centre d'interprétation pour permettre aux visiteurs de bien comprendre toutes les subtilités entourant la confection du sirop d'érable.

Déjà, nous sommes en mesure de vous confier la recette du suçon à l'érable: 4 tasses et demi de sucre blanc, 1 tasse d'eau, 1 tasse de sirop d'érable, trois quarts de cuiller à thé de crème de tartre, 3 cuillers à table de beurre, et surtout pas de colorant! *(donne 36 suçons).*

Enfin, notons qu'au fil des années, les responsables de la Cabane à sucre comptent étoffer leur équipement *(seaux, chalumeaux)* au fur et à mesure que des fonds seront disponibles.

Bernard BOCQUEL



photo: Daniel Tougas

Bernard Bocquel et Lucien Chaput. Le journalisme mène à tout, pourvu qu'on invente.

La grève passe, le DROL reste

La consécration médiatique du DROL, ce jeu de carte original inventé par Lucien Chaput et Bernard Bocquel, aura lieu à l'Autoroute électronique de Radio-Canada mardi 18 avril à 18h30.

La diffusion, prévue d'abord en mars, a été reportée à la suite d'une grève de certaines catégories d'employés de la Société d'État. Les deux dernières émissions de l'Autoroute électronique ont été reprogrammées à cause de concours lancés auprès des téléspectateurs. *(Le grand tirage aura lieu le 26 avril).*

L'équipe manitobaine de l'Autoroute électronique a décidé de présenter le DROL, un jeu de 67 cartes, en 3 minutes et 10 secondes. Le défi a été relevé par le réalisateur Roland Lavoie. Les textes et la narration sont de Jean Fontaine, les images de Claude Trudel et le son de Charles Dixon.

Roland Lavoie assure que les images des cartes créées par l'artiste manitobain Réal Bérard sont particulièrement saisissantes.

SOMERSET

Rénovation des égouts

Le conseil municipal de Somerset a approuvé la rénovation du système d'égout incluant le remplacement des pompes et des réservoirs.

Les 2 pompes actuelles ont fait leur temps, elles ont été installées il y a 23 ans. Deux pompes neuves seront misent à leur place. Un réservoir en ciment remplacera également l'actuel réservoir en métal fortement atteint par la rouille.

Ces travaux représentent un coût de 40 000$. Ils devraient être réalisés cet été.

Ph.D.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

La paroisse cède la gestion du cimetière

A partir de l'exercice financier de 1989, le cimetière de Sainte-Rose-du-Lac sera géré à parité par le village et par la municipalité rurale.

Ce cimetière, géré jusqu'à présent par l'église catholique, est l'unique de la municipalité. Il accueille donc les morts de toutes religions. C'est pourquoi sa gestion revenait plus logiquement aux institutions publiques municipales.

Ph.D.

EMPLOIS

La Coopération jeunesse de service de Saint-Boniface et de St-Georges

sont à la recherche

d'aviseurs(res)

Fonctions:

- surveiller et assurer le bon fonctionnement de la coopérative. Les aviseurs auront à former et appuyer les membres dans le marketing, les finances et la gestion de la coopératiave.

Exigences:

- avoir entre 19 et 25 ans;
- être polyvalent(e);
- avoir travaillé auprès des jeunes;
- avoir planifié et organisé des projets;
- connaître la comptabilité et les relations publiques constituent des atouts;

Les aviseurs doivent également pouvoir travailler en équipe, savoir communiquer, faire preuve de professionnalisme et de confiance en soi.

Traitement: à négocier.

Date d'entrée en fonctions: le 1er mai jusqu'au 1er septembre 1989.

Date limite du concours: le 20 avril 1989.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Le Club sportif de St-Georges
a/s Diane Dubé
St-Georges (MB) R0E 1V0
Tél.: 367-8555

Le Conseil de la coopération du Manitoba
a/s Lyse Desharnais
605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (MB) R2H 3B4
Tél.: 233-1560

Tout en répondant à l'engagement qu'elle a pris de fournir aux Canadiens un service postal fiable, accessible et abordable, la Société canadienne des postes offre une possibilité de carrière valorisante à un professionnel expérimenté et motivé.

Agent de gestion de la production

Le poste : Vous aurez à mettre en oeuvre et à contrôler les aspects opérationnels d'un système de contrôle de la production, et notamment à évaluer les nécessités du système de production et ses besoins en main-d'oeuvre et à formuler des recommandations à cet égard.

Le candidat : Vous avez une formation postsecondaire dans un domaine lié à l'informatique ainsi qu'au moins deux années d'expérience professionnelle pertinente, de préférence dans un service de production. Vous avez travaillé dans les domaines de la planification, de l'ordonnancement, de l'établissement des coûts et de la prévision. Vous avez l'expérience de l'exploitation de systèmes informatisés d'introduction des données et de production de rapports sur ordinateur central et ordinateurs personnels, ainsi qu'une grande expérience des systèmes DBASE III et Lotus 1-2-3 de même que des techniques d'analyse statistique. L'expérience de la supervision et la connaissance du système Harvard Graphics constituent des atouts.

Lieu de travail : Winnipeg.

La Société canadienne des postes offre un salaire attrayant, un régime complet d'avantages sociaux ainsi qu'une aide à la réinstallation.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae à l'adresse suivante, au plus tard le **28 avril 1989** :

Société canadienne des postes
Centre de dotation et d'emploi
256, avenue Graham
Winnipeg, (Manitoba)
R3C 0K0

POSTE MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

LA LIBERTÉ cherche

une personne chargée de la typographie du journal.

Des connaissances en micro-édition et du logiciel Quark XPress seraient un atout.

Entrée en fonction: aussitôt que possible.

Salaire: à négocier.

Demandez Bernard ou Lucien au
237-4823.

La Liberté, le journal de l'année, 1985, 1986, 1987 et 1988 de l'Association de la Presse francophone.

La Division scolaire de Birdtail River n° 38

est à la recherche d'un(e)

enseignant(e)

pour septembre 1989.

École St. Lazare.

Niveau: 1re année

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae au:

Directeur général
La Division scolaire de Birdtail River n° 38
Crandall (Manitoba)
R0M 0H0

Faire parvenir le tout pour le 20 avril 1989.

Explorations dans les arts

Le programme Explorations du Conseil des Arts du Canada offre des subventions pour la réalisation de projets novateurs qui abordent la création artistique de façon nouvelle, s'inspirent de plus d'une discipline ou répondent à des besoins précis dans l'évolution de l'activité artistique.

Tout particulier, groupe, ou organisme sans but lucratif ayant un projet original et bien conçu peut présenter une demande. Les propositions sont évaluées par des comités de sélection régionaux. Le processus dure environ quatre mois.

La date limite pour soumettre un formulaire de demande au prochain concours est le **1er mai**. La date limite du concours suivant est le **15 septembre**.

Toute question concernant l'admissibilité d'un projet doit être réglée bien avant ces dates. Les demandes de formulaires doivent être accompagnées d'une brève description du projet et d'un curriculum vitae de la personne responsable du projet.

Pour renseignements, écrire à :



Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Nous sommes à la recherche de personnes désireuses de poursuivre une carrière intéressante liée aux PME. Les principales responsabilités du poste à pourvoir sont notamment la préparation de demandes de prêts commerciaux ainsi que l'administration de comptes. Les personnes intéressées doivent être autonomes et hautement motivées et posséder des compétences solides dans les domaines de l'analyse financière, des communications, des relations interpersonnelles et du marketing. De plus, elles doivent posséder au moins trois ans d'expérience en matière de prêts commerciaux ainsi qu'un baccalauréat dans un domaine lié aux affaires. Enfin, même s'il ne s'agit pas d'une condition de candidature obligatoire, la capacité de communiquer dans les deux langues officielles est un atout.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse ci-dessous. Discrétion assurée.

Directeur général de district
Banque fédérale de développement
1100-155, rue Carlton
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3H8

La BFD appuie activement l'équité en matière d'emploi.



Banque fédérale de développement **Federal Business Development Bank**

Canada

Éducation permanente

Le Collège universitaire de Saint-Boniface est à la recherche de candidats pour remplir les tâches de

moniteur/monitrice

à l'intérieur du programme Cours d'été de langue.

Qualifications:

- avoir au moins une première année universitaire;
- avoir une expérience préalable en animation de groupes;
- posséder une excellente maîtrise de la langue française.

Durée de l'emploi: du 26 juin au 11 août 1989.

Date limite pour soumettre sa candidature: le 28 avril 1989.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:



Madame Ruth Hodder
Coordonnatrice des programmes M.I.E.L.S.
et Cours d'été de langue
200, avenue de la Cathédrale

Le conseil des écoles catholiques du district de Lakehead

recherche les candidatures

d'enseignant(e)s qualifié(e)

pour enseigner à Thunder Bay dans la section de langue française. Plusieurs postes sont disponibles de la maternelle à la 10e année et un(e)

enseignant(e) qualifié(e)

pour enseigner l'éducation physique de la maternelle à la 8e année (secondaire 2).

Exigences:

Les candidat(e)s doivent:

- posséder le brevet d'enseignement de l'Ontario pour enseigner dans une école de langue française; ou être éligible à le recevoir;
- posséder une excellente connaissance du français écrit et parlé;
- une bonne connaissance de l'anglais est désirable.

Date d'entrée en fonctions: le 1er septembre 1989.

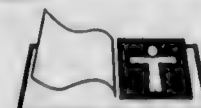
Salaire: selon la convention collective.

Faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae d'ici le 30 avril 1989 à:

M. J.W. Tennier
Surintendant de l'éducation
Conseil des écoles catholiques du district de Lakehead
212,rue Miles est
Thunder Bay (Ontario) P7C 4Y5

Les personnes dont la candidature sera retenue en seront avisées et seront convoquées à des entrevues qui se dérouleront dans leur région d'ici la fin juin 1989.

M. Jules Charlebois, président
Section de la langue française



M. G.S. O'Brien
Directeur général

EMPLOIS

Manitoba

Sténographe judiciaire (services judiciaires)

Le titulaire doit enregistrer tout ce qui se passe pendant les audiences, faire des recherches, dicter les notes et les enregistrements aux fins de transcription, faire la lecture d'épreuves des transcriptions, ouvrir et clore les séances, marquer les pièces à conviction et assermenter les témoins.

Le candidat doit être diplômé d'une école de sténographie judiciaire reconnue et posséder une expérience connexe. Il doit pouvoir taper à la sténotype à une vitesse de 200 mots à la minute et bien connaître l'anglais. Une connaissance de la terminologie juridique et médicale et la capacité de travailler en français seraient des atouts. Le candidat doit être libre de voyager partout au Manitoba. On fera la sélection en tenant compte des exigences du Programme d'action positive. Le salaire sera déterminé en fonction des compétences et de l'expérience.

Salaire : 28 123 $ à 37 750 $ par année selon les compétences
N° de concours : 2464
Date de clôture : May 1, 1989
Envoyez votre demande par écrit au :

Service des ressources humaines,
Ministère du Procureur général,
405, av. Broadway, bureau 900,
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative



Commission de la fonction publique du Canada — **Public Service Commission of Canada**

La division du transport du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest propose actuellement des postes dans son bureau de Vancouver. Pour répondre à nos exigences, vous devez détenir un diplôme universitaire en commerce, administration des affaires, économie du transport ou une autre spécialisation connexe, ainsi que posséder une expérience de travail pertinente. De plus, la connaissance de l'anglais est essentielle pour ces deux postes.

Chef, projets de transport

(51 505 $ à 64 779 $)

Votre rôle consistera à évaluer les projets de transport afin de décider du besoin de financement. Vous serez aussi amené(e) à trouver des occasions d'expansion et des possibilités de constituer des entreprises en participation.

Pour postuler, vous devez compter plusieurs années d'expérience acquises dans le domaine de l'analyse et de l'évaluation de projets, de politiques et de programmes reliés au développement économique et portant principalement sur le secteur du transport dans l'ouest du Canada. Vous possédez également des antécédents en analyse financière et en gestion.

Analyste principal(e), projets

(42 026 $ à 59 536 $)

À ce titre, vous vous chargerez de l'analyse économique des présentations d'affaires qui vous seront soumises de même que de la préparation des rapports et des analyses destinés à la haute direction. Vous vous occuperez aussi de la supervision du personnel affecté à la recherche.

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux doublée d'excellentes perspectives d'avancement.

Si vous voulez obtenir plus de renseignements sur ces occasions de carrière, veuillez communiquer avec M. Frank Came au (604) 666-6256.

Faites parvenir votre curriculum vitae en toute confiance avant le 24 avril 1989, en indiquant le numéro de référence S-89-71-9142-0220 (W6F), à :
M. Clifford Scott
Agent de dotation principal
Commission de la fonction publique du Canada
757, rue Hastings Ouest, bureau 500
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3G4

Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040, Dossiers concernant la sélection du personnel.

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

C'est formidable!

La Réserve navale

Planifiez votre avenir

Travaillez à temps partiel et augmentez votre revenu tout en profitant de l'expérience de professionnels: la Réserve des Forces armées canadiennes.

C'est votre choix, votre avenir

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à:
NCSM Chippawa
51, promenade Navy
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4J7
943-7745



Division scolaire de Norwood n° 8

recherche un(e)

commis-comptable

poste à pourvoir immédiatement pour le bureau divisionnaire.

Exigences:
- familiarisé(e) aux systèmes informatisés;
- journal général;
- bons de commands;
- connaissance du système de traitement de texte;
- personnalité agréable, entregent, capable de communiquer efficacement avec le public et le personnel scolaire;
- préférence sera donnée à une personne bilingue.

Salaire:
- selon l'expérience, jusqu'à concurrence de 25 080$ (7 heures par jour de 8h à 16h)

Adressez vos demandes à la:

Secrétaire-trésorière
Division scolaire de Norwood n°8
200, chemin St-Mary's
Winnipeg (MB) R2H 1H9

Division scolaire de la Rivière-Rouge n° 17

est à la recherche d'un(e)

directeur (trice)

pour l'Institut collégial St-Pierre pour septembre 1989.

Cette école est une école secondaire comprenant les niveaux 7 à 12 et un personnel enseignant de 13 offre les services pédagogiques à une population étudiante qui se chiffre aux environs de 200.

Préférance sera donné aux candidat(e)s qui ont de l'expérience pédagogique et/ou administrative dans un pré-secondaire et secondaire.

Une bonne maîtrise du français et de l'anglais est essentielle.

Les demandes, accompagnées du curriculum vitae, devront parvenir d'ici le vendredi 28 avril 1989 au:

Directeur général
Division scolaire de la Rivière-Rouge n° 17
C.P. 219
St-Pierre (MB) R0A 1V0
Téléphone: 433-7815

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE LTÉE

est à la recherche d'un(e)

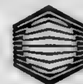
caissier(ère)

ATTRIBUTIONS:
- responsable d'un tiroir-caisse et de la présentation précise et professionnelle des services offerts aux membres.

EXIGENCES:
- bonne connaissance du français et de l'anglais;
- capacité de travailler avec un minimum de surveillance;
- expérience acquise dans une institution financière serait un atout.

ENTRÉE EN FONCTIONS:
- le plus tôt possible.

Toute personne intéressée à travailler en équipe pour assurer la qualité et l'efficacité des services aux membres de la caisse populaire est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae sous pli confidentiel, au plus tard le 20 avril 1989, à:



Monsieur René Bouchard
Directeur – Administration et Finances
La Caisse populaire de Saint-Boniface Limitée
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



Le CAFÉ JARDIN du Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche de

personnes intéressées

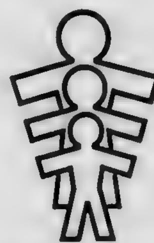
à travailler à temps partiel durant la saison estivale – avril, mai, juin, juillet et août.

Tâches:
- serveurs/serveuses restaurant, bar, etc.;
- aides au service.

Exigences:
- connaissance des deux langues officielles;
- flexibilité et bonne volonté;
- aimer travailler avec le public.

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae au:

Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7



La Fédération provinciale des comités de parents

est à la recherche d'un(e)

coordonnateur(trice) poste à plein temps

Cette personne sera mise au service des comités de parents du secteur des écoles publiques et aura comme mandat de:
- agir comme personne ressource auprès des comités de parents;
- aider des comités de parents à mettre sur pied le modèle de fonctionnement tel qu'adopté par l'assemblée générale, le 18 mars dernier;
- coordonner les activités détemrinées par les responsables de secteur au niveau des comités de parents;
- fournir aux comités de parents les outils nécessaires pour faciliter leurs interventions;
- être le lien administratif entre la FPCP et les comités de parents.

Conditions d'admissibilité:
- excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- bonne connaissance du système éducatif manitobain;
- doit pouvoir se déplacer en milieu rural et urbain;
- facilité de communication:

Salaire: à négocier.

Date d'entrée en fonctions: à négocier.

Si vous êtes intéressé à ce poste, veuillez faire parvenir votre demande avant **le 30 avril** à:

La Fédération provinciale des comités de parents
1009-200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

NORWOOD

Semaine de l'éducation à l'école Précieux-Sang

Dans le cadre de la semaine de l'éducation de Norwood, l'école du Précieux-Sang organise une série d'activités pour l'éveil des enfants.

Pour Michel MacDonald, le directeur de l'école, le but de cette semaine est : «de souligner l'importance de l'éducation dans notre société.» Les Parents seront également impliqués, ils sont tous invités le dimanche 23 avril pour le Thé de l'Association des parents.

Voici les principaux rendez-vous :

• Lundi : Théâtre de marionnettes lié à la venu des pandas chinois à Winnipeg ; une façon de montrer aux enfants de la maternelle à la 6e l'importance du respect de la nature et de l'environnement.

• Mercredi : participation au projet d'éducation jeunesse, les enfants pourront s'exprimer à partir d'objet de la vie courante.

• Vendredi : Rencontre des classes élémentaires avec l'écrivain manitobaine Tatiana Arcand, et spectacle de magie par la troupe «Au secours» pour les enfants de la maternelle à la 3e.

Ph.D.

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$

Expo-Jeunesse: une première
durant la Semaine de l'éducation *(15 au 21 avril)*

Une occasion unique de découvrir des trésors



photo: Bernard Bocquel

Monique Daigneault, professeur à l'école Saint-Germain. Valoriser les intérêts spéciaux des enfants.

Qu'est-ce qui intéresse les jeunes? Quel est leur mode d'expression préféré? Comment pensent-ils? A quoi pensent-ils? Pour connaître les réponses, rien de plus facile: allez faire un tour dans les écoles qui participent à Expo-Jeunesse.

Expo-Jeunesse, c'est une initiative de plusieurs organisations impliquées dans le domaine de l'éducation.(1) C'est aussi une première, comme l'explique une des responsables du projet, Monique Daigneault.

«Au cours de l'année scolaire, les écoles organisent des activités destinées aux parents. Pour donner un impact provincial à ces journées, nous avons encouragé les écoles à tenir ces activités dans le cadre de la Semaine de l'éducation, qui se tiendra la semaine prochaine».(2)

«Au début, nous avions pensé à un festival des arts. Mais nous n'avons pas voulu limiter l'Expo-Jeunesse à une matière. Parce que nous voulions valoriser ce que l'enfant pouvait faire de son mieux».

L'enseignante en 3e année immersion à l'école Saint-Germain de Saint-Vital ajoute: «Il faut bien remarquer dans cet esprit le caractère non compétitif d'Expo-Jeunesse: l'enfant présente le travail de son choix».

«Pour les parents, pour la communauté, c'est donc une occasion de venir à l'école pour voir ce que des élèves de la maternelle à la 12e année ont choisi de montrer».

«Sur l'affiche dessinée par Danielle Rocan, une élève de 6e année, on invite les gens à découvrir des trésors. Et des trésors, des bijoux cachés, il va y en avoir beaucoup à découvrir».

«L'Expo-Jeunesse va faire ressortir les talents des enfants. C'est l'occasion pour les élèves de partager leur travail, plutôt que de le laisser caché dans les petits pupitres».

Bernard BOCQUEL

(1) Le comité chargé de coordonner l'Expo-Jeunesse est composé de: Gilbert Sabourin et Florence Girouard (Bureau de l'Éducation française); Dennis Connelly et Claudette Toupin (Centre culturel franco-manitobain); Janine Bertrand (Fédération provinciale des comités de parents); Denis Fontaine et Monique Daigneault (Éducatrices et Éducateurs franco-manitobains).

(2) Une vingtaine d'écoles françaises et d'immersion participent à cette première Expo-Jeunesse. Pour tous les détails, voir l'annonce en page 15.

WINNIPEG

«Les clowns» à l'école Howden

Les élèves de la 4e à la 6e année de l'école Howden présenteront l'opérette «Les clowns» au gymnase de l'école le mercredi 19 et jeudi 20 avril à 19h30.

Les billets coûtent 4$ pour les adultes, 1$ pour les enfants. On peut réserver des billets en composant le 257-0656.

Une soirée sociale très spéciale le 14 avril à Saint-Boniface

La Brigade de la Rivière Rouge au service de réfugiés laotiens



Claudine ZAMPRELLI

La Brigade de la Rivière Rouge bourdonne d'énergie ces jours-ci. Elle se prépare une soirée sociale qui aura lieu ce vendredi 14 avril, au Rendez-Vous.

Cette veillée a pour but de prélever des fonds pour une famille laotienne de nouveaux arrivants. les Bualavan. La Brigade parraine cette famille depuis son arrivée à Saint-Boniface en octobre 88.

Comme parrain, la Brigade doit s'assurer que les Bualavan ne se sentent pas trop seuls dans leur nouvel environnement. La Brigade s'occupe de leurs moyens matériels et financiers. Mais son rôle le plus important reste le soutien moral.

«En arrivant au Canada, c'était un très grand choc pour eux. Il y avait tellement de choses inconnues. Notre groupe s'est engagé à les aider. Non pas à s'assimiler, mais plutôt à s'adapter», explique Michelle Guay, présidente de la Brigade de la Rivière Rouge.

En formant le comité «Ton Bonheur», la Brigade, forte de 120 membres, s'est assurée du bien-être des Bualavan: «On essaie d'impliquer le plus de membres possibles. Il y a plusieurs sous-comités qui ont chacun une tâche spécifique *(nourriture, linge, les sorties, etc)*».

Les Bualavan sont arrivés au Canada directement d'un camp de réfugiés en Thaïlande. Ils ont passé environ 10 ans à déménager de camp en camp avant de voir les plaines manitobaines, grâce à l'abbé Gérard Dionne, qui avait vécu un an en Thaïlande en 1983.

«Des personnes contact me donnent les noms de familles qui sont dans des situations extrêmement difficiles. De mon côté, je cherche des groupes, des communautés et des paroisses qui voudraient les parrainer», précise l'abbé Dionne, qui est aussi membre de la Brigade de la Rivière Rouge.

La soirée du 14 avril, qui a pour thème «Partage ton Bonheur», va beaucoup aider la famille de 6 à devenir autonome financièrement. Toutefois, souligne l'abbé Dionne, les Bualavan ne sont pas les seuls nouveaux arrivants laotiens dans le besoin.

Ils résident au Centre d'Accueil des Nouveaux Arrivants, CANA, avec entre 30 et 40 autres laotiens parrainés.



La famille Bualavan réside au Centre d'accueil CANA depuis le mois d'octobre 88. De gauche à droite: Latee, 23 ans; Nhov, 47 ans; Pramool, 4 ans; Sy, 50 ans; Pakob, 19 ans. Absent: Pasith, le fils de 10 ans. Cette photo a été prise à Pâques lorsque tous les membres de la famille ont été baptisés catholiques.

CANA est situé dans les anciens locaux du Petit Séminaire.

Déjà, Michelle Guay estime que la soirée «Partage ton Bonheur» devrait être un énorme succès. Plusieurs artistes manitobains participeront bénévolement à la soirée: Nouveau Station Wagon, Jacques Lussier et le groupe Rendez-Vous *(Pat Joyal, Monique LaCoste et Dennis Connelly)*.

Nécrologies



ARMAND AIMÉ SABOURIN

Il a plu au Seigneur de rappeler dans sa maison son fils Armand Aimé Sabourin, âgé de 75 ans, de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste au Manitoba. Après une courte maladie, il est décédé le samedi 25 mars 1989 à l'hôpital Victoria.

Il laisse dans le deuil sa chère épouse Hortense (née Marion) et ses huit enfants, quatre fils et quatre filles: Edmond et son épouse Murielle, Berthe et son époux René Nadeau de Windsor en Ontario, Sylvio et son épouse Kathleen, Henri et son épouse Kimberley, Léa et son époux Roger Marion, Claire, Claude, Louise et son époux Gilbert Collette; dix-sept petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Précédé dans la mort par son père Ildège Sabourin en 1957, et sa mère Exilda (née Beaudette) en 1985, Armand laisse sept frères et cinq soeurs avec leur époux et épouse: Ovila et Jeanne, le Dr Georges et Rachelle, Louis et Annette, Cyrille et Marie-Claire, Sr Hélène, o.m.i., Lucille et Alphonse Bérard, André et Rolande, Rose-Alma, Denise et Robert Connelly, Denis et Denise, Léona et Célestin Alarie, Léon et Aline, ainsi qu'un grand nombre de neveux et de nièces, cousins et cousines.

Armand et Hortense ont reçu la grâce de célébrer ensemble leurs noces d'or, le 7 février 1989. En geste d'action de grâce, Armand a voulu participer à la retraite à la Villa Maria durant la semaine Sainte. Il fut rappelé chez son Père durant cette retraite, suite à une crise cardiaque.

La paroisse regrette sa mort, car il était un membre de la chorale pendant vingt-cinq ans, membre du comité de liturgie, et Chevalier de Colomb. La vie lui était si importante qu'il s'y donnait de toutes manières: en s'émerveillant devant les nouveau-nés, en visitant les personnes âgées ou les malades.

En plus, Armand était un défenseur de la foi, de la culture et du français. Il participait aux activités culturelles en prêtant ses talents de chanteur et de comédien à l'occasion de pièces de théâtre et autres.

Sa joie de vivre apportait de l'entrain dans les rencontres et les fêtes.

Ses nombreux parents et amis le reconnaissaient comme un homme qui voyait la vie comme un miracle de joie, de beauté et d'amour. Toujours souriant et intéressé à chacun d'eux, il avait le coeur aimant.

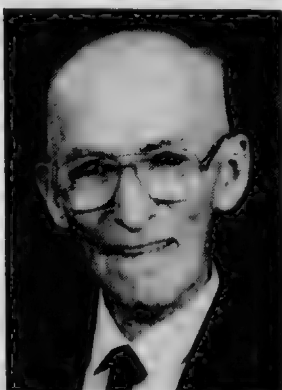
Ses quatre fils: Edmond, Sylvio, Henri et Claude, avec deux de ses gendres: Gilbert et Roger, lui servirent de porteurs. Darrell Sabourin, son petit-fils fut le porte-croix. En un dernier geste d'hommage à leur oncle, trois de ses neveux: Aimé, Jacques et Gilbert Sabourin, servirent la messe. Les lectures furent confiées à ses deux filleules: Doris Fillion et Joanne Plamondon. Le Grand Chevalier du Conseil Montcalm, Gilbert Fontaine, présida aux prières à l'arrivée du corps en l'église. Florent Beaudette, frère Chevalier, membre de la chorale et cousin, prononça l'éloge funèbre. L'enterrement a eu lieu au cimetière de la paroisse. La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire de Morris.

REMERCIEMENTS

La famille désire remercier les concélébrants à la messe de la Résurection, l'abbé Gérard M. Lévesque, l'abbé Ubald Lafond, l'abbé Rodrigue Bouchard et le Père Joseph Alarie, o.m.I. Merci aux membres de la chorale venus de la paroisse et des autres paroisses avoisinantes, aux Chevaliers de Colomb pour leurs services à l'église, aux membres de la Ligue féminine catholique pour la préparation et pour le service à la réception suivant les funérailles, à tous ceux et celles qui nous ont témoigné de la sympathie lors de la maladie et du décès d'Armand.

Enfin, merci pour votre présence aux funérailles, pour les belles fleurs qui lui rendaient hommage, pour vos prières qui furent notre soutien durant cette épreuve et pour vos généreuses offrandes de messes.

Merci au Père Alarie et à son équipe de la maison de retraite, ainsi qu'aux retraitants qui nous ont soutenus par la prière et par l'action.



LOUIS DAVID NOLETTE

Paisiblement, le jeudi 6 avril 1989 à la Villa Youville, à Sainte-Anne, est décédé à l'âge de 87 ans, Louis David Nolette de Sainte-Agathe au Manitoba.

Il laisse dans le deuil quatre fils: Richard et Léo Nolette, Louis et Lucien Lemoine; six filles: Maria Ollivier, Aline Shovelier, Louise Michaud, Denise Robertson, Claire Elkerbout, Suzanne Nolette; un frère Albert Nolette, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Il fut précédé dans la tombe par sa première épouse Olivine Miron, sa deuxième épouse Emilienne Joyal, un fils Marcel Nolette et une fille Simone Nolette.

Les prières ont été suivies par la messe de la Résurrection qui fut célébrée à 10h le lundi 10 avril en l'église de Sainte-Agathe avec l'abbé Georges Dämphousse célébrant. L'inhumation a suivi au cimetière paroissial.

La famille désire remercier le personnel de la Villa Youville à Sainte-Anne, le Dr Brian Sharkey, ainsi que le personnel de l'hôpital Victoria pour les soins donnés à Louis David Nolette.

Pour ceux qui le désirent, un don à la Villa Youville, Sainte-Anne, R0A 1R0 sera apprécié.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins. 233-4949.

SAINT-GEORGES

Non à une police municipale permanente

Les résidants du district numéro 1 de Saint-Georges (Plage Albert) se sont prononcés par lettre contre l'instauration d'un poste de police permanent. Le conseil a suivi l'avis majoritaire dans la population.

Jusqu'à présent, et en dehors de la police fédérale, le district No 1 bénéficiait d'une police municipale de 2 hommes de mai à octobre. Suite à une demande de résidants, le conseil municipal de Saint-Georges a voulu consulter la population sur l'opportunité d'un prolongement de cette période. 2200 lettres ont été envoyées aux résidants de ce district.

Sur les 300 réponses parvenues au conseil, 260 résidants s'opposaient à l'instauration d'une police municipale permanente. Le conseil municipal a donc adopté une motion garantissant la continuité du système actuel.

Ph.D.

La page de BICOLO

Bonjour!

C'est le temps du retour des oiseaux dans notre pays. Si tu observes un peu dehors (surtout le matin) tu verras des oiseaux magnifiques. C'est aussi le temps de mon

CONCOURS DE PRINTEMPS

J'attends tes idées...

Bicolo



Complète les proverbes et expressions suivantes avec les noms d'oiseaux de la colonne de droite.

a) Gaie comme un ______________ .
b) Mouillé come un ______________ .
c) Bayer aux ______________ .
d) Fier comme un ______________ .
e) Tête de ______________ .
f) Bavarde comme une ______________ .
g) Une ______________ ne fait pas le printemps.
h) Des yeux de ______________ .
i) C'est un drôle de ______________ .

1) paon
2) hirondelle
3) pinson
4) corneilles
5) hibou
6) canard
7) linotte
8) moineau
9) pie

Réponses:
a-3; b-6; c-4; d-1; e-7; f-9; g-2; h-5; i-8



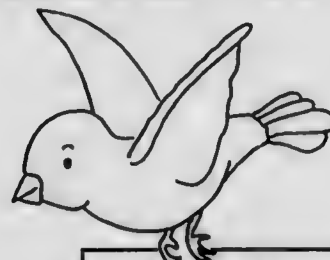
CONCOURS DE PRINTEMPS

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

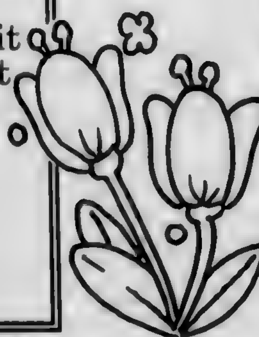
Âge: ______ N° de membre: ______________



MEMBRE GAGNANT DE LA SEMAINE: n° 8779
Karla Labossière, 10 ans
C.P. 186
Somerset (Manitoba)
R0G 2L0

CONCOURS DE PRINTEMPS

Essaie d'imaginer ce que l'oiseau sur la branche dit au petit oiseau dans la cage. Écris ta meilleure idée dans la bulle et fais la parvenir, accompagnée de ton coupon de participation et de ton coupon de nouveau membre (si nécessaire), avant le 3 mai à: **Club de Bicolo**
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0



Nom: ______________________

Adresse: ______________________

Code postal: __________ Âge: ______

DIFFÉRENCES

Trouve les 8 différences qu'il y a entre ces 2 sturnelles des prés.





Réponses: écorce de la bûche, ligne de la tête, patte, plume de la queue, collier, feuille, herbe à gauche de l'oiseau.

ANAGRAMME

Déchiffre les noms des oiseaux.

1) dracan
2) eaumino
3) runellest
4) egia
5) epi
6) lerme
7) necorille
8) gésamen



Réponses:
1) canard
2) moineau
3) sturnelle
4) geai
5) pie
6) merle
7) corneille
8) mésange

CHARADE

Mon premier est une vaste étendue d'eau salée qui couvre une grande partie de la surface du globe. Mon second est un déterminant masculin, singulier. Mon tout est un oiseau à poitrine rousse et que l'on nomme à tort rouge-gorge.

Réponse: merle

SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'exécutif de la Société choisi

Pas de changements à l'exécutif de la Société de développement de Saint-Jean-Baptiste, suite à la réunion inaugurale mardi 11.

Philippe Sabourin de Sabourin Seed Service reste à la présidence; Richard Sabourin à la vice-présidence; Céline Beaudette est secrétaire et Yves Sabourin trésorier. Les conseillers sont: Janet Desautels, Denis Foidart, Adrien Bouchard et René Lafond.

La Société de développement a pour mandat le développement de l'économie du village. Philippe Sabourin précise qu'il est toujours possible qu'une compagnie winnipégoise ouvre un atelier de couture à Saint-Jean-Baptiste.

B.B.

RITCHOT

Pas de nouveau chenil

L'installation de nouveaux chenils dans la municipalité rurale de Ritchot est interdite pour toutes les zones habitées, suite à une résolution du conseil municipal.

La création d'hébergements pour animaux est désormais limitée aux terrains agricoles. Cette mesure entend répondre aux plaintes de résidants déjà dérangés par les chenils existants.

Il existe plusieurs chenils à Ile-des-Chênes et à Saint-Adolphe, plus un petit à Sainte-Agathe. Ceux-ci ne sont pas directement concernés par la mesure qui vise uniquement les installations futures.

Ph.D.

LA SEINE

Les finissants pourront fôter

Les commissaires de La Seine ont recu mardi 11 avril une délégation de finissants de l'Ecole Gabrielle Roy demandant la mise à leur disposition de bus pour leur fête de fin d'année.

La demande des finissants rentre dans le cadre du programme de prévention des accidents dus à l'alcool lors des fêtes. Les commissaires ont autorisé une liaison de 4 bus du lieu de la célébration à Winnipeg jusqu'à Ile-des-Chênes le samedi soir, mais ils ont remis leur décison concernant la fin de la Fête au village le dimanche au matin.

La décision définitive des commisaires est fort attendue car elle pourrait servir de définition de principe pour toutes les fêtes de finissants.

Ph.D.

SAINT-PIERRE-JOLYS

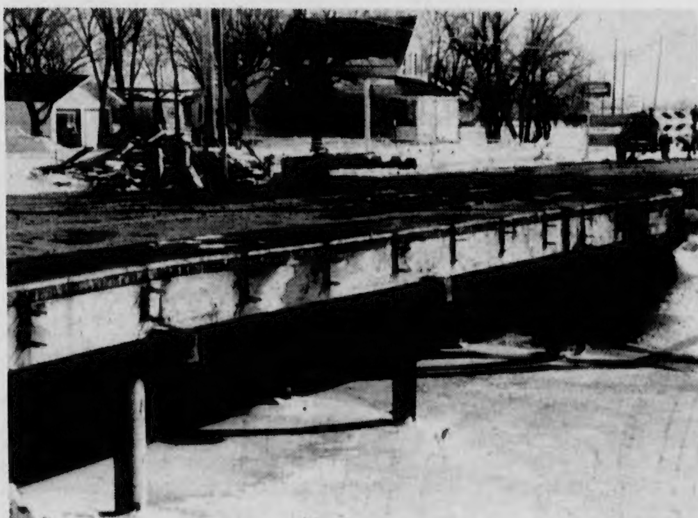


photo: Philippe Descamps

Un nouveau pont en béton

C'est au 1er juillet au plus tard que devrait être terminé le nouveau pont de Saint-Pierre-Jolys sur la route 59.

Des heures supplémentaires seront payées aux ouvriers si besoin pour garantir la fin des travaux à la date prévue. Les travaux ont commencé le lendemain de Pâques.

L'ancien pont en bois était devenu trop étroit et trop vieux. Il sera remplacé par un pont en béton plus large permettant un passage sûr pour les piétons. La province assure l'entretien de la déviation.

Ph.D.

RITCHOT

Oui au port de Churchill

Les conseillers municipaux de Ritchot ont demandé au gouvernement fédéral d'améliorer les voies ferrées menant au port de Churchill sur la Baie d'Hudson.

Ces dernières années les agriculteurs de Ritchot ont expédié leur grain par le port de Thunder Bay parce que la qualité du transport pour Churchill laissait à désirer. Mais les conseillers ont voulu réaffirmer leur attachement à l'existence d'un débouché direct pour le grain des Prairies vers l'océan Atlantique.

Ph.D.

DE SALABERRY

Un comité sur l'usine de déchets

Les conseils de la municipalité rurale De Salaberry et du village de Saint-Pierre-Jolys ont entrepris de créer un comité consultatif communautaire pour étudier la possibilité et les risques que présente l'installation d'un système de gestion des déchets dangereux dans la région.

La décision d'entreprendre cette étude fait suite à la journée portes ouvertes qui a eu lieu le 21 mars à Saint-Pierre-Jolys. 72% des participants qui ont rempli le questionnaire se sont dits d'accord pour que leurs conseillers poursuivent les démarches.

Les conseillers municipaux proposeront prochainement les noms des personnes qui formeront le comité devant travailler en étroite collaboration avec la Société manitobaine de gestion des déchets dangereux. Les résidants De Salaberry ou de Saint-Pierre-Jolys qui souhaitent en faire partie doivent entrer en contact avec leur bureau municipal.

L.G.

Achat d'une niveleuse

L'une des deux niveleuses que possède De Salaberry sera prochainement remplacée. La municipalité procède actuellement à un appel d'offre.

Les frais d'achat d'une niveleuse s'élèvent à environ 150 000$. Sa durée d'utilisation est de 5 ans en moyenne.

Ph.D.

Quand l'impensable devient imaginable

Nous qui sommes un peuple de Pâques, n'est-il pas impensable que nous puissions nous retrouver un jour – et plus tôt qu'on ne le voudrait – sans des témoins privilégiés de la mort/résurrection du Christ?

Des témoins qui, de par la radicalité de leur vie, sont une invitation constante à s'enraciner dans ce mystère qui donne élan et sens à notre vie.

Des témoins qui , de par le mystère qu'ils proclament, par leurs gestes, leurs paroles et leur vie, sont un rappel quotidien que le dernier mot n'a pas encore été dit sur notre monde.

Des témoins qui, de par leur insertion au coeur de notre peuple, d'où ils ont surgi et vers qui ils sont envoyés, célèbrent dans la prière, dans la charité, dans le don et dans l'abnégation cette nouvelle création.

Mais oui, il est impensable, absolument impensable...

Et pourtant, un regard rapide sur nos communautés chrétiennes nous laisserait croire qu'il en sera ainsi.



Claude BLANCHETTE

prêtre

De moins en moins d'hommes et de femmes, de jeunes de tout milieu, acceptent de répondre à l'appel de Dieu par une consécration totale de leur vie et de leur personne au Seigneur.

C'est devenu un lieu commun de dire: on n'a plus de prêtres, on n'a plus de religieuses... qu'est-ce qui va nous arriver?

Puis, on ajoute: va falloir que les laïcs prennent la place des prêtres... ou encore, «y» vont arranger cela!!

Et nous continuons notre petit bonhomme de chemin. Jusqu'au jour où il est question de fermer NOTRE paroisse. Jusqu'au matin où notre fille ne pourra plus se marier dans notre église paroissiale, où les funérailles de nos parents n'auront plus lieu chez nous, où les baptêmes de nos enfants et petits-enfants se célèbreront à la paroisse voisine... Et là, la vérité nous frappe en plein front.

Tout chrétien est appelé à une mission

Dimanche nous célébrons en Église le jour mondial de prières pour les vocations consacrées. Cette journée ne vient pas porter ombrage à la vocation de tout baptisé. Certes, tout chrétien est appelé à une mission dans l'Église et dans le monde, mais, parmi tous ceux-ci, certains ont un appel différent et complémentaire.

Qui va relever le défi de nous donner les prêtres, les diacres, les religieux(ses) dont nous avons besoin pour être en vérité un Peuple de Pâques?

C'est d'abord et avant tout à vous, les jeunes couples dans la vingtaine et la trentaine,qu'est lancée la question. Quand prendrez-vous en main cet aspect spécifique de l'avenir de notre Église? C'est dès la toute petite enfance que la semence de l'appel de Dieu est posée dans la terre fertile d'un(e) baptisé(e).

Vous les veufs, les veuves, vous les personnes vivant seules, vous les jeunes dans la quarantaine et la cinquantaine, avez-vous déjà pensé que peut-être Dieu vous appelle à une seconde vocation?

Un Peuple de Pâques sans la célébration du mémorial de Pâques? Impensable.

Alors...

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines);
21 à 28 mots (6$ ou 9$);
29 à 35 mots (7$ ou 10,50$);
35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

GRANDS SOLDES: payez et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Nylon sur jute à partir de 8,98$/v2. Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pou r tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Lorette - Lots 100 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

À VENDRE: Près de Richer - lots, 20 acres. Bouleaux, épinettes, arbres de Noël. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
313-

À VENDRE: Il reste encore quelques terrains au nord de St-Boniface pour ceux qui désirent créer et faire construire leur maison sur mesure dans le quartier historique et culturel de la ville. Pour obtenir une brochure gratuite, téléphonez à la Compagnie de développement Voyageur Ltée (DVL) au 957-0184.
373-

JEUNES HOMMES d'origine française recherchent emploi micro-édition et enseignement français. Étudieraient toute autre proposition. Écrire à M. Auffray Pascal, FJT, 51, rue Commune de Paris, 93300 Aubervilliers France.
476-

RECHERCHE une gardienne à plein temps pour un enfant d'un an. Appeler Sylvie au 233-0262 ou au 1-268-1844 (en soirée).
478-

DÉCLARATIONS D'IMPÔT et service de comptabilité. Service à domicile. Taux raisonnables. Rabais pour revenu modique. Jean-Guy Talbot. Composez le 269-7460.
479-

HOMME français, quarante ans, aimant les enfants, les voyages et la campagne, aimerait rencontrer une femme qui partage les mêmes intérêts. Prière d'envoyer toute correspondance à: La Liberté, boîte 1, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
481-

VENTE PRIVÉE: 441, rue Aulneau, «Bi-level» de 3 ans, 1 186 pieds carrés, sous-sol fini, finitions en chêne, garage double, lot 50' x 120'. Demande 139 900$. Composez le 233-4972.
483-

À LOUER: à Saint-Boniface, appartement de 2 chambres à coucher, près de l'hôpital et du Collège, stationnement. Libre le 1er mai. Composez le 233-3243.
485-

À LOUER: r 9 Notre-Dame, maison de deux chambres à coucher. Inclut laveuse et sécheuse, poêle et réfrigérateur. Libre le 1er mai. Composez le 233-7779.
486-

À LOUER: Chambre meublée près du collège avec laveuse et sécheuse. Libre immédiatement au 525, rue Des Meurons. Composez le 231-0224, après 14h.
489-

SERVICE professionnel d'impôts: 12 années d'expérience, taux raisonnables, rabais aux étudiants/aînés. Appeler Raymond au 233-7934 après 17h.
448-

À SOUS-LOUER:366, prom. Enfield, 1er mai ou 1er juin. Appartement au 3e étage, 1 chambre à coucher, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, air climatisé, grand balcon. Eau, électricité incluses. 517$. Composez le 231-0064 après 18h. La caution sera laissée.
491-

RECHERCHONS encyclopédie française seconde-main pour enfants de 10 à 12 ans. Composez le 233-8741.
492-

ENCYCLOPÉDIES GROLIER françaises, luxueusement reliées, de style précis et magnifiquement illustrées, qui intéresseront et captiveront les adultes aussi bienque les enfants. Composez le 254-4468.
493-

À VENDRE: Cuisinière de 24 pouces, couleur or, en très bon état. 175$ ou meilleure offre. Composez le 233-2844 ou le 256-3073.
495-

À VENDRE: Maison moderne à La Broquerie, 3 chambres à coucher, 2104 pieds carrés au 1er étage, 1 432 pieds carrés au sous-sol, fini, 780 pieds carrés – garage double attenant, foyer au salon, lot - 100' x 150' entouré d'arbres. Composez le 237-1902 de 10h à 17h.
496-

À VENDRE: Bungalow à La Broquerie, 4 chambres à coucher, lot 140' x 197'. 39 000$. Composez le 233-2169 de 10h à 17h.
497-

POUR CEUX qui cherchent des produits Amway, composez le 254-4468 après 17h.
494-

À LOUER: 184, rue Eugénie, grande maison, 3 chambres à coucher, inclut poêle et réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Libre le 1er mai. Composez le 237-1476.
498-

VENTE PRIVÉE: 149, rue La Vérendrye, maison familiale. 237-7709, après 18h. et samedi. 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle de séjour au sous-sol, aspirateur central, Jenn-air, cuisine d'un an avec lave-vaisselle et four encastrés, 2 foyers, porte-patio, patio 12 x 24 en moustiquaire, 1 bureau (ou 4e chambre à coucher), broyeur. Visite libre le dimanche. Pas d'agents s.v.p.
499-

VENTE PRIVÉE: Magnifique propriété à 15 minutes du centre-ville, 1,55 acres de terrain entièrement paysagé avec arbres adultes, pelouse, jardin et patio. Maison de 4 chambres à coucher entièrement renovée avec bar, foyer, air climatisé central. Grand garage 32' x 22' avec portes automatiques. 139 900$. Composez le 233-6215.
500-

BRICOLEUR: (handyman) disponible pour vos travaux à prix raisonnable. Composez le 237-7253.
501-

DÉSIRONS UNE PERSONNE francophone pour s'occuper d'une dame en fauteuil roulant. Chambre et pension, plus salaire. Expérience requise. S'il vous plaît laisser message (en anglais) au 257-6696.
465-

HOMOSEXUEL(LE)? Pour de plus amples renseignements, composez le 284-5208, le mercredi soir, entre 19h et 22h.
502-

VISITE LIBRE à Sainte-Agathe, 479, rue Lemoine, le dimanche 16 avril de 13h à 15h. «C'est à voir». Maison sans étage, garage simple attenant, garage double détaché. Terrain 85' x 150', 1 298 pieds carrés. Trois chambres à coucher, plafond cathédrale, air climatisé. Prix réduit: 91 500$. Votre hôtesse, Louise Dussault. Canada Trust. 269-8140.
503-

À VENDRE: à St-Norbert. 206, Laurent Drive, prix: 91 800$. Maison sans étage, trois chambres à coucher, sous-sol fini, air climatisé et plus encore. Pour plus d'information appelez Louise Dussault, Canada Trust, 269-8140.
504-

ON DEMANDE pour l'Académie St-Joseph: une infirmière (LPN) pour emploi temporaire et pour l'été; heures de service variables. Prière de communiquer avec Colette 237-4485 ou de venir chercher une formule de demande d'emploi au 321, avenue de la Cathédrale.
505-

QUIZ

Quel long voyage a fait cette école?



photo: Laurent Gimenez

QUESTIONS

1 Quel long voyage a fait cette école?

2 Pourquoi l'écrivain et poète espagnol Lope de Vega (1562-1635) était-il surnommé «le Phénix» de son vivant?

3 Quelle est la langue la plus parlée au monde?

4 Comment appelle-t-on les résidants de Sainte-Geneviève?

5 Pourquoi la pièce pour piano d'Érik Satie intitulée Vexations est-elle exclusivement réservée aux vrais amateurs de musique?

6 La sidérophilie est-elle contagieuse?

RÉPONSES

1 L'école Théobald de Saint-Léon a quitté son village il y a une vingtaine d'années, au moment de la consolidation scolaire, pour aller servir de salle de classe supplémentaire à l'Institut collégial de Somerset.

Les résidants de Saint-Léon ne l'on rapatriée que l'année dernière *(Somerset en a fait don)* pour en faire un musée qui servira aussi de dépôt pour les archives de la paroisse.

«Il était important de ramener l'école dans le village, car beaucoup de nos résidants y ont suivi leurs classes», précise Odile Martel, présidente de la Société historique de Saint-Léon. «Nous avons prévu d'y installer le chauffage, de l'isoler et de la repeindre prochainement».

Il y avait autrefois trois écoles dans le district de Saint-Léon: l'école Théobald, l'école Cléophas et l'école de Saint-Léon. Seule cette dernière est encore utilisée comme établissement scolaire.

2 C'est en raison de son extraordinaire fécondité littéraire que Félix Lope de Vega a très vite été considéré par ses contemporains comme un oiseau rare. Aujourd'hui encore, on estime qu'il a été l'un des écrivains les plus prolifiques de l'histoire de la littérature. En 73 ans d'existence, il a écrit pas moins de 1 800 comédies *(dont seulement 470 nous sont parvenues)*, 400 oeuvres religieuses *(60 ont survécu)*, 2 romans et une quantité astronomique de poèmes. L'un des maîtres du théâtre espagnol, Lope de Vega a influencé un grand nombre d'auteurs européens, comme Corneille et Molière.

3 Eh non, ça n'est pas l'anglais, mais le mandarin, une langue que parlaient 806 millions de Chinois en 1987 *(les autres langues en usage en Chine sont le cantonais, le wu, le Min et le kejia)*. L'anglais vient en deuxième position, avec 426 millions d'anglophones *(toujours en 1987)*, suivi de l'Hindi *(Inde, 313 millions)*, de l'espagnol *(308 millions)* et du russe *(287 millions)*. Le français n'arrive qu'en 12e position *(115 millions)*, juste après l'allemand *(118 millions)*.

4 Ni les Saint-Genevois, ni les Geneviens, mais les Génovéfains. C'est en tout cas ainsi que l'on désigne les résidants de la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois, en France *(environ 30 000 personnes)*. Les résidants de Sainte-Geneviève, Manitoba, sont-ils d'accord? Si non, nous attendons leurs suggestions.

5 Vexations, du Français Érik Satie *(1866-1925)*, est l'une des oeuvres musicales les plus longues qui soit: 18h40 minutes pour 180 notes répétées 840 fois. L'Anglais Richard Rodgers *(1952)* ne manque pas de souffle non plus puisqu'il a écrit une symphonie intitulée Victory at Sea qui dure pas moins de 13 heures. Autre record musical: le silence le plus long, 4 minutes 33 secondes, dans Totally Silent Opus de l'Américain John Cage *(1912)*.

6 Vous pouvez sans aucun risque serrer la main d'un sidérophile et même l'embrasser. Sa seule maladie consiste à collectionner les fers à repasser *(à noter que les collectionneurs de fers à repasser anciens sont désignés sous le terme de pressophiles)*. Parmi les autres ramasseurs d'objets en tous genres, citons les philuménistes *(boîtes d'allumettes)*, les nicophiles *(paquets de cigarettes)*, les vexillologistes *(drapeaux)*, ou encore les glacophiles *(pots de yahourt)*.

Compilé par Laurent Gimenez

RECETTES

Mini-quiches au cheddar et à l'oignon

Côté pratique, peu d'aliments peuvent rivaliser avec le fromage, un vrai prêt-à-manger. Côté nutritif, il constitue une excellente source de calcium en plus de contenir plusieurs autres éléments importants. Les mini-quiches au cheddar et à l'oignon sont idéales pour la collation et les réceptions. Autre caractéristique intéressante, elles se prêtent très bien à la congélation.

Mini-quiches au cheddar et à l'oignon

Suffisamment de pâte pour une tarte à double croûte de 9 po (23 cm)*

*1 lb (500 g) de fromage Cheddar extra fort***
2 c. à table (30 mL) de beurre
1 tasse (250 mL) d'oignons hachés fin
1 c. à table (15 mL) de farine
1/2 c. à thé (2 mL) de moutarde en poudre
2 oeufs
1 tasse (250 mL) de crème légère
1 c. à thé (5 mL) de sauce Worcestershire
Fromage Parmesan râpé

Abaisser la pâte et tapisser vingt-quatre moules à tartelettes de 2 po (5 cm). Couper le fromage Cheddar en cubes de 1/4 po. (6 mm). Répartir également le fromage parmi les abaisses à tartelettes. Faire fondre le beurre dans une poêle moyenne; y faire sauter les oignons jusqu'à tendreté. Retirer du feu.



Les mini-quiches au cheddar et à l'oignon, un goûter léger en soi.

Ajouter la farine et la moutarde en poudre; remuer pour bien enrober. Battre les oeufs; incorporer la crème et la sauce Worcestershire. Ajouter à la préparation d'oignons; bien remuer. Répartir également la préparation d'oignons et d'oeufs parmi les abaisses de tartelettes (les abaisses seront très pleines).

Saupoudrer un peu de fromage Parmesan sur chaque tartelette. Cuire au four à 350°F (180°C) de 20 à 25 min. ou jusqu'à fermeté. Garnir au goût. Servir chaud. Donne 2 douzaines de tartelettes.

* Ou remplacer par 24 abaisses de tartelettes non cuites, surgelées.

** Ou remplacer par du Gouda, de l'Havarti ou du Brick au Carvi.

LA LIBERTÉ Le Journal de l'année de l'Association de la presse francophone en 1984,1985,1986 et 1987.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette

Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A., B.S.W., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

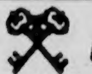


Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N.Kushnier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
N° de FAX: 233-2689

Ronald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
• rapports financiers
470, rue Langevin **Tél. 233-4036**

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Guy J.O. Préfontaine, B.E.S., M. Arch.
Diplômé en architecture
Disponible pour entreprendre le dessin architectural de maisons et immeubles.
Spécialisation: le style du Domaine Marius-Benoist.
453-2197

COMPTABLES AGRÉES

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
& Lybrand

Comptables agréés
et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
COMPTABLES AGRÉÉS
262, RUE MARION
WINNIPEG (MB) R2H 0T7
(204) 233-8593
TÉLÉFAX: 237-0134

Offrant des services professionnels en:
- Vérification
- Comptabilité
- Fiscalité
- Informatique
- Conseils en administration
- Planification financière personnelle
- Ressources humaines

Affiliation nationale: **BDO/WARD MALLETTE**
Affiliation internationale: **BDO/BINDER**

GARAGISTES



RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769

Depuis 1910



LES
Monuments Brunet
405, rue Bertrand,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7864

Vues sur la santé par l'iridologie



MARIE LABELLE, R.N.C.
Iridologue diplômée et consultante diplômée en nutrition
388-6215
(Région d'Île-des-Chênes)
La santé, c'est la prospérité!

237-4823
Tous vos besoins graphiques peuvent s'arrêter chez nous.



Voyageur
AUTO LEASING & RENTAL
Vente de voitures neuves ou usagées
Réparations de tous genres.
Location de voitures ...à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...
366, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée

ASSUREURS

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC – Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

Pour vos fêtes de familles et activités en plein air
appeler
LA SALLE DE BANQUET LA PRAIRIE
Luc Marchidlon au 269-9871
Lot 62, chemin Brady
sur la rivière LaSalle
- excursion de **canotage**
- randonnée en **ski de fond**
- **marches** en nature
- **«party»** de bureau ou clubs
- **séminaires** de groupes